

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés? - Oui
Sont-ils appliqués? - Non!

Revue tri-mensuelle paraissant le 10, le 20 et le 30

ABONNEMENTS D'UN AN

France 25.00
Pour les Ligeurs . . 20 00
Etranger 30.00
Pour les Ligeurs . . 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e
TÉL. Gobelins 25-32

◆◆◆
Directeur: Emile KAHN

PRIX DU NUMÉRO: 1 fr.

Adresse Télégraphique:
DROITHOM-PARIS
Chèques postaux:
c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

—
AU BANQUET D'AMIENS

HOMMAGE A VICTOR BASCH

(Dimanche 16 Juillet 1933)

LE PROBLÈME CRUCIAL

Victor BASCH

—◆◆◆—
Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

ÉCOLE PAUL BERT

PENSIONNAT DE JEUNES GENS

22, rue de Plaisance - NOGENT-sur-MARNE (Seine)

Téléphone : LE TREMBLAY 19-04

GRANDE ET BELLE INSTALLATION
DANS UN PARC DE 5.000 MÈTRES
A proximité du Bois de Vincennes

COMMUNICATIONS :

GARES de Nogent-Le-Perreux et de Nogent-Vincennes
TRAMWAYS : 6B - 114 - 119 - 120 (Arrêt Mairie)

PENSIONNAT DU PARC POUR JEUNES FILLES

Limitrophe du Parc du Lycée Michelet
à 500 mètres de la Porte de Versailles

27, Rue Ernest-Renan - ISSY

TÉLÉPHONE : MICHELET 21-53

ÉTUDES COMPLÈTES
VASTES LOCAUX MODERNES, TOUT CONFORT
4.000 MÈTRES DE COURS ET DE JARDINS

COMMUNICATIONS :

MÉTRO : Porte Versailles - AUTOBUS : AG et CD/26
TRAMWAYS : 23 - 32 - 89 - 126 (Michelet et pl. Voltaire)

RÉDUCTION DE FAVEUR AUX MEMBRES de la LIGUE

VILLÉGIATURES :

COTE D'AZUR - Hôtel "LES SAPINS" MENTON

Dans une vaste propriété complantée de fleurs, de
plantes exotiques, d'arbres fruitiers, Terrasses, Treil-
les de vignes et de fleurs. Potager et splendide Pinède.

Vous pouvez vous reposer, travailler, venir pour
vos bains de mer ou pour des excursions en montagne.
Cuisine impeccable

ÉTÉ 32 fr. ; HIVER 35 fr. par jour ; taxes incluses.
Recommandé par le « Touring Club »

NICE

PENSION DE FAMILLE

4 av. Gilly « CASTEL FLEURI »
Dern. Confort. Pens. à partir de 28 fr.

TROUVILLE-SUR-MER

HOTEL-RESTAURANT "LE SIÈCLE"

Tout le confort. - Cuisine très soignée. - A 100 m. du
Casino. - Vue sur la mer. - Pension pour vacances
depuis 35 francs par jour.

Rendez-vous des membres et amis de la L. d. D. de P.H.

PIERRE SCELLES

118, quai Joinville. - Tél. : 66-01

Demandez nos conditions spéciales pour les ligueurs.
Arrangements p. groupements et Sociétés jusq. 100 pers.

Les BEURRES de Normandie

ont une réputation mondiale



Faites venir directement
vos beurres
DE LA

BEURRERIE de VIRE

à VIRE (Calvados) Conc. Agr. de Paris 1912, Méd. d'Or

Envois dep. 2 kg. 500 - Son ROYAL ISIGNY, grâce à sa pureté et à
sa finesse et son arôme. satisfait les plus fins gourmets.

PRIX COURANT SUR DEMANDE

Pendant l'été faites
vos provisions d'hiver
en boîtes soudées

Beurre qu'on desire.

Vient de la Beurrerie de Vire.

Champagne Propriétaire vend champagne bon
cru (rendu gare), 8 fr. ou 9 fr.
la bouteille par 25 bout., suivant distance. P. DELAIRE,
à CERSEUIL (Marne).

MIEL DES PYRÉNÉES Postaux : 3 ks
40 fr., 5 ks : 60 fr.
10 ks. : 120 fr., 20 ks. : 218 fr. c. r. Echant. c. 1 fr.
Soler-Mateu, apiculteurs à Prades (P.-O.)

LES SIÈGES CONSTANT

42, rue Chanzy - PARIS (XI^e)

Tél. : Roquette 10-04

50 % moins cher



Fauteuils cuir patiné

GRAND CONFORT

Formes nouvelles depuis... 175 frs

Exposition unique : 200 modèles

La plus importante fabrique spécialisée dans
la fabrication du siège de cuir

ATELIERS ET EXPOSITIONS :

42, rue Chanzy - Téléphone : Roquette 10-04

Catalogue L 3 franco

" La Maison Antonin ESTABLET "

à CHATEAUNEUF-DU-PAPE (Vaucluse)

vous offre ses BONS VINS DE TABLE DES
COTES-DU-RHONE à des conditions avantageuses.

Prix et Echantillons sur demande

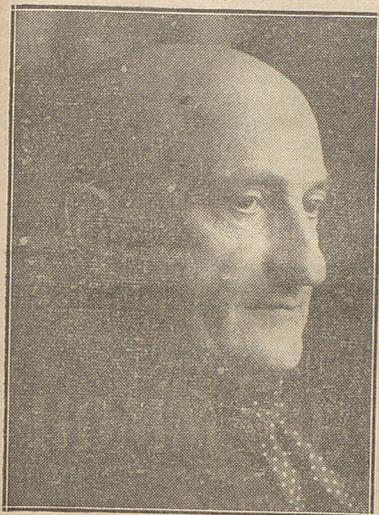
Agents acceptés toutes régions

UN TRESOR CACHÉ !

dans les 500.000 obligations non réclamées du Cré-
dit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer,
Panama etc., publiées avec tous les tirages (Lots et
Faits) Abonnez-vous : 1 an 10 fr. Journal Mensuel
des Tirages, Bureau C Z, N° 6 fg. Montmartre, Paris

AU BANQUET D'AMIENS HOMMAGE A VICTOR BASCH

(Dimanche 16 juillet 1933)



(Photo. Gilbert-René).

VICTOR BASCH

D' SICARD DE PLAUZOLES

Vice-président de la Ligue

Mes chers amis,

Je dois d'abord vous faire part des excuses de tous les membres du Comité Central qui n'ont pu assister ce soir à cette fête, et, particulièrement, je viens de recevoir, à l'adresse de Victor Basch, la dépêche suivante de Langevin :

« Désolé, Empêchement imprévu me prive plaisir vous apporter ce soir assurance affectueuse amitié.

« LANGEVIN. »

Mesdames, Messieurs, je dois à l'âge, à l'ancienneté — permettez-moi d'ajouter avec fierté à la fidélité, à ma fidélité à servir l'Idéal de notre Ligue — l'insigne honneur de présider ce banquet, le banquet Victor Basch.

Victor Basch ! Comment dire l'homme et l'œuvre ?

L'homme, il se caractérise par ces trois qualités merveilleuses : l'absolue sincérité, l'absolu courage, l'absolu désintéressement.

L'absolu courage ! Vous imaginez-vous, mes chers collègues, et surtout ceux d'entre vous qui êtes encore jeunes et qui ne connaissez pas les débuts de la carrière de ligueur de Victor Basch, ce que fut sa vie ? Luttant pour la vérité, pour la justice, dans un milieu hostile et en butte toute sa vie à l'animosité, à la haine, parfois, de ceux qui

LE Congrès d'Amiens a été l'occasion d'une manifestation unanime de reconnaissance et d'affection de la Ligue pour son Président.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici les discours prononcés par nos collègues Mlle S. COLLETTE, membre du Comité central, MM. le Docteur SICARD de PLAUZOLES, A.-Ferdinand HEROLD et Henri GUERNUT, vice-présidents de la Ligue, LACOURBAS, adjoint au maire d'Amiens, A. ABASON, président de la Section de Paris (6^e), R. TONNELIER, président de la Fédération de la Somme, E.-I. GUMBEL, au nom des proscrits allemands, Luigi CAMPOLONGHI, président de la Ligue italienne, VAN REMOORTEL, secrétaire de la Ligue belge, Marius MOUTET, membre du Comité central, Emile KAHN, secrétaire général de la Ligue, et par M. Victor Basch.

l'approchaient le plus près, de ses collègues qui auraient dû, le connaissant mieux, l'apprécier mieux que tous autres !

Toute sa vie, il a bravé et la réprobation dont il se sentait entouré et la haine, et il a toujours conformé tous ses actes à l'Idéal qu'il a servi. (*Applaudissements.*)

Il faut du courage pour braver l'impopularité, l'hostilité de ceux qui vous approchent, des anciens camarades de promotion, des collègues, des anciens amis. Victor Basch a toujours eu ce difficile courage, poussé jusqu'à l'héroïsme, pour la justice et pour la liberté. (*Applaudissements.*)

Absolu désintéressement ! Car l'animosité qui l'a poursuivi parce qu'il était le représentant du droit, parce qu'il était le défenseur des opprimés, l'a entravé dans sa carrière universitaire et il n'a reçu aucune des justes récompenses que ceux-là qui ne le valent pas ont reçu si facilement.

L'œuvre ? D'autres mieux que moi pourront dire l'œuvre du savant, du penseur. Je ne parlerai, quant à moi, que de l'œuvre civique de ce citoyen exemplaire. Cette œuvre, comment la caractériserai-je ? Je ne peux mieux le faire qu'en disant : Victor Basch est un grand poète dans le sens vrai du mot : celui qui crée. Poète, il a forgé à la fois l'Idéal et le Réel dans la mesure des forces humaines.

Animé par la foi dans l'effort de l'intelligence, par la foi dans le triomphe du bien, il a consacré

sa vie entière à la réalisation de cet Idéal et, si quelque chose a pu parfois, non pas le faire douter, mais l'attrister, non pas le décourager, mais au contraire renouveler en quelque sorte en lui l'effort héroïque de l'homme qui veut contre tout et contre tous affirmer sa foi et créer son Idéal, c'est l'ingratitude, c'est le blâme, c'est la calomnie trop souvent de ceux qui auraient dû le mieux l'apprécier, le voyant à l'œuvre, pour servir leur Idéal commun. L'injustice de ceux que l'on aime, de ceux pour lesquels on travaille, on se donne, on se sacrifie, c'est la pire des peines. C'est la seule chose qui ait pu attrister la vie héroïque de Basch.

Mon cher Président, mon vieil ami, il y a de longues années que je vous connais, que je vous ai vu venir au Comité central, et, au fur et à mesure que je vous ai vu dans votre œuvre à la Ligue, ma sympathie, d'abord, mon affection, ensuite, sont allées croissantes pour vous.

Je vous apporte aujourd'hui, d'abord en mon nom personnel et, je crois, au nom de tous nos collègues et de tous les vrais ligueurs, le témoignage de notre profonde et affectueuse admiration et permettez-moi, Victor Basch, de vous donner l'accolade avec une piété fraternelle. (*Vifs applaudissements.*)

M. LACOURBAS

Adjoint au maire d'Amiens

Camarades,

M. le Maire, lors de la réception qui eut lieu à l'Hôtel-de-Ville, vous a exprimé la joie que nous éprouvons de voir le Congrès se tenir en notre Cité. Il vous a dit que la Ligue était connue depuis très longtemps à Amiens et qu'elle y trouvait un terrain favorable à son développement, à son action. Hier, vous avez pu vous en rendre compte. Lors du meeting, les auditeurs amiénois vous ont montré par leurs applaudissements qu'ils partageaient vos sentiments sur la justice et la liberté, qu'ils accordaient indistinctement leur sympathie à tous les conférenciers, qu'ils partageaient la douleur des proscrits.

Si j'ai l'honneur de parler ce soir, c'est par délégation du maire d'Amiens. Je suis persuadé que son choix a été guidé par son désir d'être représenté par un vieux militant de la Ligue. Il y a plus de vingt ans que je milite dans la Somme pour la Ligue des Droits de l'Homme. Lors de la rentrée, à la suite de l'évacuation, nous avons trouvé une Fédération complètement désorganisée : les Sections n'existaient plus. Un groupe d'homme avait, cependant, maintenu le contact avec l'avant-guerre, sans être réellement organisé. Je veux parler des cheminots. C'est avec eux que nous avons réorganisé cette Section d'Amiens en 1921. Je tiens à les associer à la manifestation de ce soir. (*Applaudissements.*)

En 1921, une Section à Amiens ; une autre à Abbeville. Voilà ce qu'était la Fédération de la Somme. Aujourd'hui, grâce au dévouement des militants qui se sont succédé, qui ont porté leurs efforts à l'organisation de la propagande, la Fédération de la Somme figure parmi les premières de France. Il faut les remercier et, si on est arrivé à ce

résultat, c'est qu'on a trouvé, dans la Somme, des militants qui comprennent et qui veulent réellement réaliser.

La bataille du droit, on l'a gagnée, a dit M. Bayet ; la bataille de la laïcité on l'a gagnée aussi avec Combes ; mais il reste la bataille de la paix. Cette bataille de la paix, nous la poursuivrons tous, la main dans la main. C'est nous, militants, qui ne faisons pas intervenir nos convictions personnelles de parti dans la Ligue, qui continuerons cette action, qui la développerons pour arriver au but final qui est l'organisation réelle de la démocratie. (*Applaudissements.*)

M. A. ABASON

Président de la Section de Paris-6^e

Mesdames, Messieurs,

Je viens, au nom de la Sixième Section de Paris apporter à M. le Président Victor Basch l'hommage de notre affection respectueuse, de notre profonde vénération.

Monsieur le Président, nous avons pour vous, pour votre carrière, pour votre caractère, le plus grand respect et la plus vive gratitude. Vous avez consacré toute votre vie, vous vous êtes exclusivement voué à la recherche de la vérité, à l'exaltation des plus nobles formes de l'art et, surtout, à la réalisation de la justice et de la fraternité humaines.

Dès votre jeunesse, avec un courage indomptable, vous vous êtes dressé contre la raison d'Etat, contre le faux patriotique, contre l'intolérance, contre le fanatisme religieux, contre l'antisémitisme — ce socialisme des imbéciles — contre l'antisémitisme brutal et cynique, mais aussi contre l'antisémitisme larvé, sous-jacent, toujours présent quoique occulte, toujours meurtrier ; enfin, contre ce régime d'iniquité et d'oppression qu'est le capitalisme.

La Ligue reste, suivant une expression juste mais parfois incomprise, le lieu géométrique des forces de gauche du pays. Il n'est pas étonnant donc que tous les partis, que toutes les nuances de la pensée démocratique y soient représentés. La Sixième Section de Paris n'a pas toujours partagé les opinions du Comité central et, parfois, elle s'en est séparée ; mais à aucun moment nous n'avons cessé d'avoir la plus vive admiration pour votre haute conscience.

Il y a quelques jours, j'allais exprimer mon respect et mon souvenir reconnaissant à la veuve admirable d'un illustre ligueur, d'un maître incomparable : Gabriel Séailles. Et, dans le calme et le recueillement de Barbizon, certaines paroles de Séailles me revinrent à l'esprit, paroles qui caractérisent votre tempérament : « N'ayons pas peur, ne faisons pas de concessions. » Les menaces, les outrages ne vous ont jamais fait peur. Vous n'avez jamais consenti aux forces d'oppression la moindre concession. A la netteté, à la sincérité de vos jugements correspondent la parfaite unité de votre action, votre fièvre et noble indépendance.

Si nous avons depuis trente ans un peu plus de justice en France, si en ce moment il y a un peu

plus d'espoir hors de France, c'est à la Ligue, et c'est à vous qu'on le doit !

On fera tout à l'heure l'éloge de vos éminentes qualités ; souffrez que, pour ma part, j'évoque — avec respect — ce que certains appellent votre seul défaut, défaut qui est la suprême qualité de celui qui lutte pour la justice : vous êtes un homme intransigeant ! Vous gardez, comme l'a dit Anatole France, « aux vieux crimes une haine toujours jeune, toujours agissante ».

Au nom de la Sixième Section de Paris, je fais des vœux pour que, pendant longtemps, vous continuiez à guider, à inspirer et à diriger la démocratie française, pour que, pendant longtemps, vous exerciez la plus haute magistrature morale du pays : la présidence de la Ligue.

Vive Victor Basch ! (*Applaudissements.*)

M. R. TONNELIER

Président de la Fédération de la Somme

Mesdames, Messieurs,

C'est au nom des Fédérations de la Ligue des Droits de l'Homme que j'apporte à notre éminent Président, Victor Basch, l'hommage de notre respect, de notre admiration et de notre affection.

J'avoue, mes chers collègues, être un peu ému et confus de l'honneur qui m'est fait. Je comptais, en effet, présenter à Basch les souhaits de la Fédération de la Somme, que je préside. Or, mes collègues des Fédérations ont bien voulu me confier la tâche de dire à Basch toute la sympathie que nous avons pour lui. Je les en remercie, et, en particulier notre ami Caillaud, secrétaire général de la Fédération de la Seine, à qui serait revenu naturellement cet honneur. Ce soir, le ligueur picard que je suis parle au nom de la Fédération de la Seine et de toutes les Fédérations. Quelle plus belle preuve de l'amitié fraternelle qui nous unit tous ? (*Applaudissements.*)

Sans doute nous admirons en Victor Basch le maître éminent à qui aucune des formes de l'art n'est demeurée étrangère, qui a étudié et la peinture italienne et la musique allemande et le théâtre de tous les pays.

Militants de la Ligue, nous le félicitons surtout parce qu'il n'a pas été seulement un professeur en Sorbonne, s'adressant à quelques jeunes gens privilégiés, mais parce qu'il a été un maître pour tous les démocrates de France et, je pourrais ajouter, de l'univers entier.

Nous savons que, jeune professeur à la Faculté des lettres de Rennes, Basch s'est jeté dans la lutte dès le début de l'Affaire Dreyfus et qu'il l'a même fait au péril de sa vie. Je me souviens d'avoir entendu Basch, au Congrès de Rennes, nous peindre la fureur de ceux qui prétendaient le jeter à l'eau parce qu'il s'était rangé du côté du droit et de la vérité. (*Applaudissements.*)

Toujours, notre Président a continué son apostolat. Il a défendu les déshérités, les victimes de l'injustice sociale, les petits, les faibles, les meurtris et il a lutté aussi pour tous les peuples opprimés. S'il a éprouvé un amour si vif des humbles, il a fustigé de main de maître les oppresseurs, les

bourreaux des peuples. On a déjà cité Anatole France, je m'excuse de le faire aussi, mais Basch pourrait reprendre pour son compte la très belle déclaration du Maître : « Je n'ai de haine que pour la haine. » (*Applaudissements.*)

Si j'ai pris ce soir la parole, c'est au nom des milliers de militants du rang, dont j'ai conscience d'exprimer les sentiments profonds.

Pour nous, notre Président est un guide, un animateur, et nous savons qu'en le suivant, nous serons toujours sur le chemin de la vérité et de la justice.

Et je veux terminer en évoquant un très beau poème consacré par Basch à Jean Jaurès, la première victime de la guerre, héros et martyr, et dont voici la conclusion :

« Un jour, se lèvera l'universelle paix ! »

Quand nous regardons autour de nous, nous pouvons, certes, éprouver des craintes : Mussolini, Hitler sont au pouvoir, la paix est en péril ; mais, malgré tout, nous gardons confiance. Avec Victor Basch, avec les militants de notre Ligue française et des Ligues étrangères, disons bien haut notre espoir invincible : « Un jour, se lèvera l'universelle paix ! » (*Vifs applaudissements.*)

M. A.-FERDINAND HEROLD

Vice-président de la Ligue

Mon cher Basch,

Si je prends la parole, c'est, à coup sûr, comme un de vos plus anciens amis, comme le doyen, je crois, de ceux qui, parmi eux, ont la joie de se trouver ici ce soir.

J'aurais quelque peine à dire depuis combien d'années nous nous connaissons. Vous m'aviez précédé de peu à la Sorbonne, et, quand j'y arrivai, aucun étudiant n'ignorait votre nom. Déjà vos condisciples voyaient en vous un maître. Votre goût du travail fervent et réfléchi, votre fougue à combattre pour les idées qui vous semblaient justes, vous avaient gagné leur estime, et les vieux philosophes dont les ambitions académiques ankylosaient les cerveaux vous observaient avec une malveillance craintive.

Vous n'avez pas déçu nos espoirs. Votre longue jeunesse a été un constant exemple de probité dans la science, de dévouement dans l'éducation et de courage dans la cité.

Vous êtes de ces privilégiés dont, après l'école, on n'oublie pas les leçons. Je sais, pour les avoir souvent entendus, que vos élèves ont plaisir à se rappeler votre enseignement et qu'ils vous gardent une reconnaissante affection. Ils ont compris votre pensée, et beaucoup d'entre eux sont prêts à vous suivre dans l'action.

Vinrent les luttes, si âpres, où conduisit la folle obstination des malheureux qui, contre la justice, contre la loi, avaient condamné le capitaine Dreyfus. Comment, alors, auriez-vous pu vous réfugier dans une de ces tours serènes d'où, le sourire aux lèvres, on contemple le dur effort d'autrui ? Vous fûtes des premiers à demander la révision d'un procès inique, des premiers à crier l'innocence

de l'homme sur qui s'acharnaient l'ignorance, le mensonge et la mauvaise foi. (*Applaudissements.*)

Et la tâche où vous couriez était vraiment périlleuse. Un ministre égaré, se souciant peu de ses origines politiques et professionnelles, songeait à frapper, sans qu'il en eût le droit, des collègues dont le crime était la franchise, et des misérables, aveuglés, pervertis, affolés par les plus grossiers moyens, prétendaient vous réduire au silence, se ruaient contre vous et menaçaient votre vie.

Puis, après une victoire éphémère de ceux qui tenaient pour le juste et pour le vrai, ce furent les jours du second procès, à Rennes. Nous sommes quelques-uns encore qui les avons vécus, et il nous en reste des souvenirs qui nous sont précieux. Nous revoyons la maison amicale où, après les audiences cruelle de la matinée, nous étions si doucement accueillis. Nous nous entretenions, sous l'ombrage touffu des arbres propices, de la sombre tragédie dont nous attendions le dénouement avec une anxiété sans cesse renouvelée. Il y avait là des hommes qui nous sont chers, ô ! mon cher Basch, et qui doivent être chers à tous ceux qu'anime l'esprit de notre Ligue. Il y avait là Pierre Quillard, que nous avons trop tôt perdu, Pierre Quillard, poète pur entre tous, qui renonça, pour la défense des nobles causes, à la gloire littéraire qui lui était promise, et qui a des droits magnifiques au remerciement des peuples opprimés encore par d'indignes tyrannies. Il y avait là Henri Sée, historien parfait, qui achève dans le recueillement une œuvre sans pareille, et qui avait partagé avec vous le risque d'obéir à une invincible conscience. Il y avait là Jaurès. Et notre pensée allait vers un absent qu'une santé déjà incertaine retenait à Paris, mais qui, pour nous tous, du plus humble au plus illustre, était un guide lumineux, vers Francis de Pressensé. (*Vifs applaudissements.*)

Dans nos entretiens, certes, nous déplorions les tristesses du moment. Parfois, nous avions des consolations : aux bassesses de l'Etat-major s'opposaient l'héroïsme tranquille de Picquart, la fermeté grave de Trarieux, les sursauts vigoureux de Painlevé. Et nous n'étions pas de ces prophètes lugubres qui veulent toujours désespérer de la sagesse humaine. D'ailleurs, vous étiez là, et votre énergie nous aurait sauvés du découragement.

Comme France, comme Jaurès, comme Pressensé, comme Quillard, vous êtes, Basch, l'héritier de nos humanistes et de nos philosophes. Vous aimez ce petit peuple, ce peuple merveilleux qui a su conquérir une gloire impérissable par le culte de l'harmonie et de la raison. C'est la divine lumière d'Hellas qui vous éclaire. Vous êtes heureux quand vous lisez un chant d'Homère, une tragédie d'Eschyle, un dialogue de Platon, quand vous regardez une statue d'Hermès, d'Aphrodite ou d'Athéna. Vous vous prenez alors à rêver à un monde où tout ne serait qu'ordre et beauté, et ce serait l'humanité entière que vous inviteriez à y voyager avec vous. Un pareil monde n'existe pas encore : existera-t-il un jour ? Le Paradis, qui n'est point dans le passé, ne sera peut-être jamais que dans l'éternel devenir. Mais si, d'un monde im-

parfait, nous voulons, du moins, chasser un peu de mal, allons bravement du rêve à l'action. Faisons que, dans le monde, l'action soit enfin la sœur du rêve. Rien n'est interdit à l'espoir. Aux époques les plus troubles, quand les hommes erraient au hasard de la plus morne ténèbre, n'a-t-on pas vu se lever des sages qui rallumaient les flambeaux de la science et de la pensée ? (*Applaudissements.*)

Votre foi en l'harmonie et en la raison vous a, partout, soutenu, mon cher ami. Peut-être, quand vous bercent les mélodies affectueuses des maitres que vous aimez, Chopin, Schumann, peut-être êtes-vous tenté, quelquefois, de vous donner tout à votre rêve. Mais, comme Socrate, un démon familier vous visite et vous conseille. Il vient alors et vous murmure à l'oreille : « Ton rêve ne sera beau que si tu le soumets à l'épreuve de la réalité. Va et travaille. (*Applaudissements prolongés, un ban.*)

Et vous travaillez. Vous travaillez pour la joie des hommes, par amour de l'harmonie et de la raison, de l'ordre et de la beauté, du juste et du vrai. (*Applaudissements redoublés, un ban.*)

Mlle SUZANNE COLLETTE

Membre du Comité Central

Mon cher Président, mon cher Maître,

Il y aurait de ma part une certaine présomption à prendre la parole en ce moment, si je ne pouvais me prévaloir sur les orateurs qui m'ont précédée, et sur ceux qui me suivront, d'un double privilège.

J'ai, d'abord, sur eux, en effet, ce privilège qui dans la vie ordinaire me paraît assez contestable : celui d'être une femme — privilège que j'apprécie toutefois ce soir, puis qu'il me donne l'occasion de vous remercier, au nom des femmes ligueurs et au nom de toutes les femmes (*applaudissements*), du haut esprit de justice, de la compréhension humaine, de la générosité avec laquelle, dans la Ligue et hors de la Ligue, vous avez toujours soutenu les revendications des parias que nous sommes encore parmi les citoyens de ce pays. (*Applaudissements.*)

Mais je veux ici me prévaloir avant tout de cet autre privilège — que je tiens pour une des rares et une des plus belles chances de ma vie — celui d'avoir été votre élève (*Vifs applaudissements*).

On n'ébaucherait, mon cher Maître, qu'une partie de votre figure si, retraçant uniquement votre vie de ligueur, on laissait dans l'ombre ce que vous étiez pour ceux à qui vous serviez de guide... — Ce sont déjà — hélas ! — des souvenirs de jeunesse que j'évoque, lorsque je me reporte à ces salles de la Sorbonne, où je vous ai vu et entendu pour la première fois, tandis que vous occupiez encore la chaire de langue et littérature allemandes.

Il arrive que l'on trouve chez un professeur, tantôt la haute conscience professionnelle, tantôt la méthode scientifique la plus rigoureuse, l'érudition la plus étendue, l'éloquence la plus enflammée, la fantaisie la plus aimable... On était saisi, dès

l'abord, de trouver tout cela réuni en votre personne et votre enseignement. (*Vifs applaudissements.*)

Avec vous l'on passait sans effort et comme par enchantement des hauteurs les plus abstraites de la pensée, des rigueurs les plus sévères du raisonnement aux effluves les plus délicats de la poésie, de la froide objectivité de l'esprit critique aux improvisations les plus inattendues, aux élans les plus fougueux de l'âme. (*Applaudissements.*)

C'était un miracle permanent dont nous sortions éblouis, projetés au-delà de nous-mêmes, enrichis, chaque fois, de connaissances et de pensées nouvelles, de sentiments encore inexplorés. Quand nous sortions de vos cours, les uns disaient : « Quel admirable pédagogue ! » ; d'autres : « Quel critique redoutable ! » ; d'autres encore : « Quel improvisateur merveilleux ! » Mais celui qui vous définissait le mieux, c'était sans nul doute celui d'entre nous qui, un jour, s'écriait : « Quel magicien que ce Monsieur Basch ! » (*Rires et applaudissements.*)

Ce qui nous attachait à vous, voyez-vous, c'est que nous n'étions pas pour vous de simples élèves anonymes... On s'imaginait ne représenter pour Monsieur Basch que tel candidat ayant, par aventure, réussi plus ou moins bien telle leçon ou telle dissertation, et l'on était un beau jour tout surpris de se sentir repéré, défini, classé, non pas seulement intellectuellement — ce qui eût été normal — mais même analysé dans sa vie morale la plus secrète.

Et lorsque, étudiant ou étudiante, fraîchement débarqué de province, on allait timidement sonner à votre porte pour chercher des conseils et des directives, ce n'était ni un Faust inaccessible, ni un Méphisto ironiste que l'on découvrait en vous. On était captivé par la cordialité de votre accueil, par la simplicité de votre vie, par cette espèce de rayonnement qui montait de votre personne, de votre cabinet de travail et, permettez-moi de le dire, de votre vie familiale, quand vous nous aviez fait l'amitié de nous y introduire.

Mais, si j'essaie d'analyser cet extraordinaire ascendant que vous aviez sur nous, je me rends bien compte, mon cher Maître, qu'il provenait d'autre chose que du profit que nous pouvions tirer de votre enseignement ou même de la sollicitude avec laquelle vous nous guidiez.

Voyez-vous, c'est que nous sentions profondément qu'il n'y avait pas entre votre enseignement et votre vie de cloison étanche. (*Applaudissements.*) Nous sentions, nous savions que l'une était le prolongement de l'autre. Quand vous nous exposiez l'évangile cosmopolite et humanitaire des grands penseurs allemands du XVIII^e siècle, nous sentions bien que ce que vous nous exposiez, c'était votre idéal même. Quelle force persuasive, quelle valeur démonstrative n'avaient pas pour nous vos paroles, quand nous savions que, pour cet idéal-là, vous luttiez en dehors de la Sorbonne et que même vous aviez exposé votre vie pour lui ! (*Applaudissements.*)

Et puisque, aussi bien, nous sommes maintenant

à l'heure des confessions publiques, permettez-moi, mon cher Maître, de vous avouer que certaines des conversations qu'il m'a été donné d'avoir avec vous ont laissé en moi un souvenir ineffaçable. Je me rappelle tout particulièrement l'une d'entre elles où, avec une pénétration singulière, vous analysiez ce que pouvaient être les conditions de vie morale d'une femme de ma catégorie et de ma génération. Je n'ai jamais oublié cette phrase que vous aviez prononcée en me reconduisant à la porte de votre appartement : « Oui, pour des femmes comme vous, la vie — me disiez-vous — doit être difficile... Vos études vous font vivre dans l'intimité permanente des grands génies et, sans doute, la réalité doit souffrir des comparaisons que vous êtes amenée à faire. » (*Applaudissements.*)

Mon cher Maître, vous m'excuserez de vous appliquer, aujourd'hui, votre formule d'alors : Quand on a eu la bonne fortune de connaître un homme tel que vous, la vie ne s'en trouve pas, il est vrai, facilitée, car on est tenté de mesurer tous les êtres à votre taille, et il en est fort peu qui soutiennent la comparaison (*Vifs applaudissements.*)

Mais, voyez-vous, cette difficulté accrue porte aussi en elle son réconfort : le plus haut enseignement que vous nous ayez donné, c'est l'exemple de votre vie elle-même. Vous nous montrez l'Homme, tel qu'il *devrait* être, tel qu'il *doit* être, si la société meilleure à laquelle nous aspirons tous ici doit un jour se réaliser.

M. Herold parlait tout à l'heure du culte que vous avez voué à l'Harmonie. La plus grande leçon que vous ayez donnée à vos élèves, comme à tous les ligueurs, c'est bien précisément le spectacle de l'Harmonie profonde qui unit votre pensée à votre vie. (*Vifs applaudissements.*)

Et si l'art est avant tout harmonie, vous avez réalisé, aux yeux de tous ceux qui vous connaissent, ce qui était la grande préoccupation d'un Goethe : « faire de sa vie une œuvre d'art ». (*Applaudissements.*)

Mon cher Maître, parce que vous avez réalisé *cela*, parce que vous nous avez montré *cela*, je ne saurais pour ma part vous dire qu'un seul mot : « Merci ! » (*Triple salve de chaleureux applaudissements.*)

M. E.-I. GUMBEL

Messieurs,

Si je parle ici en l'honneur de Victor Basch, je le fais non seulement au nom de la Ligue allemande, dont je fus membre du Comité central, ligue proscrite et mise hors la loi, mais encore au nom des 35.000 précurseurs de l'émigration allemande vivant en France.

Je le fais parce que M. Basch a toujours eu une volonté et une certitude dont le manque est la raison de notre situation lamentable.

Quelles sont les raisons, du point de vue des principes, de notre défaite ?

Première cause. Il y avait deux partis : l'un était prêt à ne pas se battre ; l'autre était prêt à se battre. L'un voulait attendre que le moment du combat fût plus favorable. Mais c'est par ce manque de courage qu'il a lui-même rendu la situation de

plus en plus défavorable. L'autre était prêt à se battre à l'instant. Voilà pourquoi il a eu la victoire. C'est une qualité de vouloir se battre quand on a reconnu que cela est nécessaire, et de ne pas attendre que l'adversaire vous dise : « Maintenant, nous allons nous battre. » C'est cette volonté qui a manqué à la gauche en Allemagne et c'est pourquoi je suis heureux de parler en l'honneur de Victor Basch qui a toujours eu cette volonté d'attaquer.

Seconde cause de notre défaite en Allemagne : l'Etat ne vit pas éternellement, il meurt quand les citoyens ne veulent plus le défendre. L'Etat se meurt quand les citoyens ne sont plus prêts à mourir pour lui. Cette volonté de défendre l'Etat s'est éteinte chez nous parce qu'on a permis au gouvernement de donner des vacances à la démocratie.

Qu'une démocratie ait été réduite ou développée, c'est seulement en la perdant que l'on comprend son ordre de grandeur. (*Applaudissements.*)

Puisque, dans la vie, ce sont seulement les choses provisoires qui durent, ces vacances, naturellement supposées provisoires, ont permis peu à peu l'abolition de la démocratie. Les vacances de la démocratie tolérée par la gauche ont introduit la dictature, le fascisme.

M. Basch, lui, a la certitude qu'on ne doit pas laisser mettre la démocratie en vacances et voilà pourquoi nous l'admirons.

Nous lui souhaitons de voir le résultat de cette volonté et de cette certitude qui le conduiront à des luttes toujours renouvelées. Mais c'est seulement le combat qui construit la vie. (*Vifs applaudissements.*)

M. LUIGI CAMPOLONGHI

Président de la Ligue italienne

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques mois, j'avais l'honneur mélancolique de porter à notre ami Henri Guernut le salut de la Ligue italienne ; et je dis « mélancolique honneur », car c'est à un partant que mon salut s'adressait. Aujourd'hui, ma tâche est plus agréable ; car, en Victor Basch, je salue un grand ami qui nous arrive pour ne plus nous quitter. (*Applaudissements.*)

Vous trouverez peut-être, Mesdames et Messieurs, que je vais un peu loin lorsque j'ai l'air de croire que Victor Basch n'abandonne l'Université que pour mettre entièrement l'inépuisable trésor de son talent et de son cœur, non seulement au service de la Ligue française, mais aussi au service de la Ligue italienne : il y a, cependant, quelqu'un, assis à cette table, qui ne sera pas étonné de m'entendre parler ainsi ; et c'est Victor Basch lui-même, à qui il serait bien difficile, à l'heure actuelle, de dire où finit sa qualité de président de la Ligue française et où commence son rôle de président de la Ligue italienne ? (*Rires et applaudissements.*)

J'espère par ces mots qui traduisent la signification que les proscrits italiens donnent à ce banquet, avoir dissipé la crainte que vous, mon

cher Président, vous manifestiez l'autre jour, de devoir assister, vivant, à vos propres funérailles. (*Rires.*) Non. S'il est vrai que partir, c'est un peu mourir, il doit être vrai aussi que revenir, c'est un peu rajeunir. Vous le savez, du reste, et ce n'est que par coquetterie que vous vous abandonniez à ces mornes réflexions. (*Rires.*)

Permettez-moi donc, au moment où les jeunes gens de moins de trente ans entrent parfois un peu bruyamment dans la vie, de saluer en vous un jeune homme de plus de quarante ans. (*Rires.*)

C'est, en effet, à ce jeune homme que le Congrès vient de donner un nouveau et émouvant témoignage de son dévouement et de son affection. Le Congrès a reconnu ainsi que vous êtes encore le plus jeune de tous. (*Rires et applaudissements.*)

Au fond, qu'est la jeunesse, pour un militant et pour un idéaliste ? Pour un militant, la jeunesse est d'être resté, pendant toute sa vie, lui-même ; et vous êtes resté vous-même. (*Vifs applaudissements.*)

Pour un idéaliste, la jeunesse c'est de ne jamais avoir connu l'art de la combinaison, du compromis et de l'intrigue, dont l'esprit sévit souvent autour des luttes politiques, mais qui, heureusement, est étranger à la Ligue ; et cet esprit, vous ne l'avez jamais connu. Pour un idéaliste militant, la jeunesse, c'est de rester dans la lutte où il s'est engagé, en y mettant comme enjeu son temps, son intelligence, son bien-être matériel, sans demander à son adversaire d'en faire autant ; et vous avez tout sacrifié à votre idée sans prétendre que votre partenaire en fit autant. (*Applaudissements.*)

Voilà pourquoi vous êtes jeune : jeune de la jeunesse de la Ligue, qui est la jeunesse des idéalistes militants. C'est vrai que, par les temps qui courent, pour avoir droit à un brevet de jeunesse, il faut savoir réaliser ; et vous n'avez pas réalisé grand'chose, ni pour vous, ni pour les autres, puisque vous n'êtes pas riche, paraît-il, et que vous ne laissez pas passer une occasion pour déclarer que, de l'idéal démocratique, qui fut et qui demeure votre idéal, presque tout reste à réaliser. Mais, voyez-vous, il s'agit de s'entendre. Pour nous, les jeunes gens sont précisément ceux qui croient qu'il y a encore beaucoup à réaliser, tandis que les vieux sont ceux qui croient avoir tout réalisé.

Les ligueurs, tous les ligueurs, les jeunes ligueurs qui sont bien différents des autres et les soi-disant ligueurs vieux, ont compris cela, et c'est pour cela qu'ils vous ont demandé de vouloir bien continuer à les conduire, pendant de longues années encore, au bon combat. (*Applaudissements.*)

Quel honneur pour la jeunesse de la Ligue et pour vous ! Pour la jeunesse de la Ligue — qui n'est pas comme certaine autre jeunesse — d'avoir démenti l'injuste lieu-commun au sujet de l'ingratitude des Démocraties envers ceux qui les ont fidèlement servies — lieu-commun dont on nous parle trop souvent sans nous fournir en revanche la preuve de la reconnaissance des dictateurs envers ceux qui ont consenti à devenir leurs victimes. (*Applaudissements.*) Pour la jeunesse de la Ligue,

vibrante du plus généreux et impatient idéalisme, pour s'être interdit de penser, ainsi que le font d'autres jeunesse, que, lorsqu'on veut faire de la politique réaliste pure, on se met automatiquement hors de la Démocratie, car, pour la Démocratie, réaliser, c'est rattacher la réalité à l'idéal ; réaliser, ce n'est que transférer chaque jour, patiemment, constamment, un peu d'idéal dans la médiocrité de la vie quotidienne — mais si peu, que la vie reste, hélas ! médiocre, et l'idéal intact. Pour vous, enfin, Monsieur le Président : artiste dans l'âme, vous n'êtes pas satisfait de ce que vous avez déjà fait et vous voulez faire encore mieux ; vous êtes, en somme, persuadé de porter encore dans votre espoir, inexprimé, votre véritable chef-d'œuvre.

Et ce chef-d'œuvre, vous nous le donnerez, j'en suis certain. Car, le jour où, l'une après l'autre, toutes les dictatures qui à l'heure actuelle sont si funestes à l'Europe seront tombées, la Paix pourra enfin régner, en souveraine respectée, entre les peuples... ce chef-d'œuvre historique, ce sera aussi un peu le chef-d'œuvre de votre talent, de votre cœur, de votre ardente passion. (*Vifs applaudissements.*)

Mon cher Président, tel est l'hommage que vous rendent les proscrits italiens ; tel est le vœu qu'ils formulent pour vous remercier de l'ardeur opiniâtre et de la cordialité tenace que vous avez mises dans la défense de leur cause, qui est la vôtre ; la cause de la Paix, inséparable de celle de la liberté. (*Applaudissements.*)

Tel est l'hommage et le vœu personnel de celui qui a accepté la tâche difficile de vous parler au nom de toute la Ligue italienne ; de celui qui, étant honoré par vous et par Mme Basch, votre fidèle compagne devant laquelle je m'incline respectueusement (*applaudissements*), de la plus affectueuse amitié, sait qu'il aurait trouvé dans votre exemple la force nécessaire pour vaincre la défaillance, si cette ennemie mortelle des errants de la vie ou de l'idéal l'avait parfois assailli à un tournant du chemin, et pour rester fidèle à sa tradition, qui est aussi la vôtre, et dont voici la devise que n'aima pas Erasme : « *Necesse est scribere in eos qui possunt proscribere* : Il faut écrire contre ceux qui ont le pouvoir de proscrire » — ou, si vous préférez : « *Nec spe nec metu*: sans espoir et sans peur. » (*Longs applaudissements.*)

M. WILLIAM VAN REMOORTEL

Secrétaire de la Ligue belge

Mesdames. Messieurs,

C'est pour moi une grande joie de pouvoir m'associer à cette manifestation de sympathie et d'admiration, au nom d'une modeste Ligue d'un petit pays, ami du vôtre.

Nous sommes séparés de vous par une frontière ; mais les démocrates de chez nous sont étroitement unis aux membres de votre Ligue par les liens du cœur et par ceux de l'esprit. Chez nous, les noms de Victor Basch et de la Ligue des Droits de

l'Homme et du Citoyen sont depuis longtemps familiers et populaires. Nous avons vibré à vos luttes, comme vous nous avez soutenus dans les nôtres.

D'avoir assisté à cette belle manifestation, à ce magnifique Congrès, j'emporterai une impression profonde que je traduirai en Belgique. J'ai pu constater que, chez vous comme chez nous, il est des hommes avertis et forts qui ne se laisseront point duper ni devancer par un fascisme d'autant plus dangereux qu'il est hypocrite, insinuant et masqué.

C'est dans l'espoir de la réussite de notre action commune que je veux terminer cette brève intervention en disant : « Longue vie à la Ligue de France ! Longue vie à Victor Basch ! (*Salve d'applaudissements.*) »

M. HENRI GUERNUT

Vice-président de la Ligue

Mon cher Président,

Dans les quelques minutes qui me sont imparties, je voudrais oublier ce qui nous a liés : une collaboration de vingt ans, l'amitié de nos personnes et de nos familles, mon admiration, votre indulgence, tout ce qui pourrait embellir mon jugement. Et, m'adressant à vous comme à quelqu'un qui ne serait pas vous, je voudrais parler de vous avec la froideur, le détachement, l'impartialité de l'historien. Ce ne sera pas très facile : voulez-vous me permettre de l'essayer.

* * *

Mon cher Président, je vous ai connu dans l'opposition, puis je vous ai connu au gouvernement. Le dirai-je ? C'est au gouvernement que je vous ai senti le plus près de mon cœur.

Dans l'opposition, vous avez été vif, véhément, fougueux, quelquefois un peu âpre ; au gouvernement, il semble que ces ébauches d'aspérités se soient limées, que ces âpretés apparentes se soient fondues ; votre véhémence a su fort à propos se contenir, votre fougue se régler. Vous êtes resté vif, pardieu ! Et heureusement ! Il n'est pas d'action qui compte sans une vivacité contagieuse. (*Applaudissements.*) Bref, vous avez été un président incomparable. D'autres, avant vous, se sont peut-être révélés plus téméraires ; d'autres, plus circonspects : vous aurez été le président de la raison. (*Applaudissements.*)

Est-ce à dire que, de l'ancien vice-président, rien n'ait survécu dans le président nouveau ? Mes chers collègues, vous lisez dans les *Cahiers* ses articles, vous lisez dans les compte rendus des congrès ses discours. Avez-vous remarqué comme ses arguments sont rangés l'un derrière l'autre en lignes profondes, comme ils avancent, serrés l'un après l'autre d'abord au pas cadencé, puis au pas accéléré, puis au pas de charge, comme s'ils montaient à l'assaut. Ainsi, la raison de Victor Basch — raison que la passion inspire — se montre à nous comme une raison caquée, une raison-armée, une raison équipée : une raison en bataille ! (*Bra- vos.*)

Voilà, n'est-il pas vrai, un premier point qui n'est pas contestable : Victor Basch a été la raison militante au gouvernement. (*Applaudissements.*)

* *

D'où cela vient-il ? Comment expliquer cette métamorphose ?

Un jour que je lui rappelais, comme aujourd'hui, qu'il est un homme raisonnable, il me répondit plaisamment : « Oh ! effet de l'âge ! »

Eh bien ! non. Lorsqu'une indiscretion nous a tout à l'heure appris que vous approchiez de la... quarantième année (*sourires*), vous avez vu que chacun a protesté. Je l'atteste plus fermement que personne, moi dont la maturité a été quelquefois inégale à certains efforts, à certaines longueurs d'itinéraire ; chaque fois, c'est votre jeunesse qui m'a suppléé. Donc, ne parlons point d'âge.

Alors quoi ? Quelles sont les causes ? J'en vois deux, mon cher Président : votre culture et votre élection.

Vous avez beaucoup étudié, beaucoup pratiqué les philosophes allemands, en particulier le plus grand de tous, Hegel, qui sur l'opposition des thèses et des antithèses élevait la construction supérieure des synthèses. Quarante années durant, avec lui, derrière lui, vous vous êtes exercé à ce jeu subtil et puissant ; et c'est ainsi que, sous le plus génial des maîtres, vous vous êtes préparé, vous vous êtes habitué au rôle synthétique, qui est le rôle de tous les présidents.

Un jour, voulant me flatter, vous avez dit que la divine Providence, par un décret nominatif, avait fait de moi, de toute éternité, un secrétaire général. Mettons que ce soit vrai ; mettons qu'il y ait en moi, en effet, un mélange assez heureux des qualités moyennes que requiert la besogne administrative. (*Rires.*) Ce qui est sûr, c'est que la même Providence, en vertu d'un semblable décret, vous a destiné, vous, par la gymnastique hégélienne, à la présidence de la Ligue des Droits de l'Homme (*Applaudissements.*)

L'élection a fait le reste ! Comme la fonction crée l'organe, l'exercice de la présidence a fait de vous un véritable président.

Depuis dix ans, j'ai lu à peu près tous vos articles, j'ai entendu la plupart de vos discours. Mais j'y pense, mon cher Président, depuis dix ans, vous n'avez écrit qu'un article, vous n'avez prononcé qu'un discours. (*Sourires.*) Je veux dire que, sur les sujets les plus divers, vous avez procédé de la même façon.

Vous posez une thèse, puis la thèse opposée — le plus souvent, ce sont deux thèses extrêmes. Puis, vous les conciliez. Mais voici ce qui est original : vous ne les conciliez pas par de chétifs compromis, prenant quelque chose de l'une, laissant quelque chose de l'autre. Non, de chacune vous prenez tout ; mais par un bond en hauteur, vous les portez avec vous sur un plan plus élevé, dans un système doctrinal qui les dépasse et où elles coexistent, s'assemblent, s'ajustent et où elles ne s'opposent plus. Chacune y a sa place ; elle l'a tout entière ; elle ne dispute la place d'aucune autre et aucune autre ne

lui conteste la sienne. C'est le miracle de la synthèse. (*Applaudissements.*)

Voilà pourquoi, mon cher Président, l'opposition — non pas celle que vous avez menée contre d'autres, mais celle que d'autres mènent contre vous — l'opposition d'à présent, la « minorité » comme on l'appelle (*sourires*), voilà pourquoi la minorité a toujours eu pour vous complaisance et sympathie.

Certes, elle regrette un peu que, dans vos constructions synthétiques, vous donniez abri à une autre thèse que la sienne ; mais comme la sienne y est aussi logée en bonne place (*rires*), elle en éprouve un joyeux contentement ; elle se sent comprise, elle se sent admise, elle se voit considérée et estimée et, ma foi, elle vous en est reconnaissante. (*Rires et applaudissements.*)

M. VICTOR BASCH. — Avouez que c'est votre image que vous venez de tracer, ce n'est pas la mienne ! (*Sourires.*)

M. HENRI GUERNUT. — Je ne vous ai jamais contredit. (*Nouveaux sourires.*) Soit ! Mais, nous sommes entre nous — avouez que, comme moi, vous éprouvez pour notre opposition, pour notre minorité — pour toutes les oppositions, pour toutes les minorités — une secrète affection. Vous savez que les associations, si elles s'ankylosent dans l'orthodoxie, sont condamnées, tôt ou tard, à mourir. (*Applaudissements.*) Vous savez que les associations, pour vivre — et vivre, c'est s'adapter aux conditions changeantes de la vie — ont besoin que de temps en temps un sang jeune les renouvelle. (*Applaudissements.*) N'est-ce pas le rôle éternel des jeunes, le rôle des iconoclastes, le rôle des opposants et des minoritaires ? Et c'est ainsi qu'ils assurent, sans le vouloir parfois, aux organismes qui prennent de l'âge, l'occasion de survies triomphantes. (*Vifs applaudissements.*)

Soutenu par une majorité fidèle, aidé discrètement par une minorité amie, vous êtes devenu le président unanime.

Je me résume : présidence de la raison, présidence d'unanimité, voilà la double marque de la présidence de Victor Basch. (*Vifs applaudissements.*)

* *

Mes chers collègues, vous vous demanderez peut-être à quoi tend, en cette fin de banquet, cette allocution grave. Le président le sait bien, il l'a deviné.

Mon cher Président, il ya quelque temps, vous avez bien voulu me faire confiance de vos intentions. Vous m'avez dit : « A... quarante ans, je m'en vais ! Quand je quitterai la Sorbonne, je quitterai la Ligue. »

Savez-vous, mon cher Président, que, pour un philosophe, vous raisonnez assez mal. D'abord, votre premier argument, l'argument de l'âge, ne tient pas. Je le connais, je crois même me souvenir d'en avoir personnellement usé. Fiez-vous à mon expérience (*rires*) : le pire effet de cet argument, c'est qu'à force de l'exprimer, on finit par y croire. Pour n'y pas croire, Président, n'en parlez plus ! (*Rires.*)

Le deuxième argument ne tient pas davantage. Alors quoi ? Vous quitteriez la Ligue parce que vous quittez la Sorbonne ? C'est le contraire qu'il faut dire. Puisque vous n'êtes plus à la Sorbonne, tant mieux ! Ainsi, vous serez plus à la Ligue. (*Applaudissements.*)

Et puis, dites-moi, mes amis, Victor Basch quittant la Présidence de la Ligue ? Qu'est-ce que vous pensez de cela ? (*Protestations de l'assemblée.*)

Cette réponse, Président, vous paraît-elle assez claire ? Quand on est le Président de la raison, on entend raison ; quand on est le Président unanime, on cède à l'unanimité. (*Applaudissements.*)

* * *

Je pense vous avoir convaincu. Sinon, j'ai en réserve un dernier argument. Et celui-là est décisif.

Ces messieurs les Minoritaires vous ont dit quelquefois que vous étiez opportuniste. Eh bien, oui !

M. VICTOR BASCH. — Non, pas moi ! Vous ! (*Rires.*)

M. HENRI GUERNUT. — Vous et moi ! (*Nouveaux rires.*)

Eh bien ! précisément parce que vous êtes opportuniste, vous saurez choisir le moment. Or, convenez qu'il n'en est pas de plus mauvais que celui d'aujourd'hui.

Voyons, Président, nos Droits de l'Homme, nos pauvres Droits de l'Homme, nos chers Droits de l'Homme, que sont-ils devenus dans la Russie de Staline, dans la Pologne de Pilsudski, dans la Hongrie de Gombosch, dans la Yougoslavie d'Alexandre, dans l'Allemagne de Hitler, dans l'Italie de Mussolini ? Qu'est devenu le droit d'aller et venir ? Partout, des Tchékas, des camps de concentration, des prisons politiques, la rigueur étouffante des îles ! Qu'est devenu même ce droit élémentaire, ce premier Droit de l'Homme, le droit à la vie, dans l'Allemagne assassine et dans l'Italie de Matteotti ? Je ne parle pas des droits du citoyen, du droit de désigner librement des délégués libres : bientôt, il n'y aura plus en Europe que trois pays parlementaires, la Grande-Bretagne, la Belgique et la France. En France même, par quelques fissures, le fascisme s'infiltré, la gangrène a commencé. (*Applaudissements.*)

Et quand il s'agit de dénoncer ça, de flétrir ça, d'éliminer ça, de dégoûter de ça, de révolter contre ça, contre cette barbarie et contre ce crime, quand il s'agit de sauver l'objet même de la Ligue, vous quitteriez la présidence de la Ligue ? L'austère devoir a toujours été la loi de votre vie. L'heure de l'action pour tous ne saurait être pour vous l'heure de la désertion. (*Applaudissements.*)

Alors, maintenant, nous sommes bien d'accord ? C'est convenu, c'est juré : vous restez ! (*Vifs applaudissements prolongés.*)

Mais vous, mes amis, n'oubliez pas ce que veut dire « président ». Président, cela veut dire : en tête et en avant ! (*Vifs applaudissements.*)

M. MARIUS MOUTET

Membre du Comité Central

Ceux qui m'ont chargé de parler au nom des amis personnels de Victor Basch ont, à mon sens, commis une double erreur. D'abord, s'ils ont cru que c'était facile de dire à Victor Basch qu'on est son ami, ils se sont singulièrement trompés ; car vous savez que Victor Basch est un caractère, et ses amis le savent mieux que les autres. (*Sourires.*)

On a parlé tout à l'heure de son indulgence ; moi, je parlerai de sa justice, qui fait que ses amis connaissent rarement son indulgence (*Rires*). Car il les aime, mais il aime aussi les juger, et ma double qualité d'ami personnel et d'homme public ne m'a pas permis souvent de trouver auprès de lui l'audience d'indulgence dont on parlait tout à l'heure.

Seulement, je le connais mieux que ceux qui m'ont désigné, et je sais que, s'il n'aime pas qu'on parle d'amitié, c'est parce qu'il pense qu'il y a des sentiments intimes qui n'ont pas besoin de mots pour s'exprimer et qui ne peuvent même pas se dire en privé, à plus forte raison en public !

Si Victor Basch a des amis personnels, c'est parce qu'il a aussi des ennemis intimes. Ces amis se sont groupés autour de lui, non parce qu'il les a choisis, mais parce qu'ils ont senti la nécessité de le défendre contre ceux qui étaient ses ennemis en raison de son action indépendante et libre.

C'est presque trente-cinq années de batailles communes que nous avons menées ensemble, lui toujours comme chef, nous toujours comme troupes. Et l'on peut rendre à la Ligue cet hommage que, si l'on a pu la définir comme une grande amitié, elle est aussi le milieu où l'amitié vraie prend sa meilleure qualité. (*Vifs applaudissements.*)

Il y a aussi quelque orgueil, quelque prétention et quelque égoïsme à se dire l'ami personnel de Victor Basch. C'est accaparer des sentiments que tant d'autres éprouvent qu'il est injuste de s'en prévaloir sous le qualificatif de « personnels ». Je suis sûr que ses meilleurs amis sont ceux qu'il ne connaît pas et s'il fallait les dénombrer, nous ne le pourrions pas. Car son action a jeté des racines si profondes, il y a partout dans le monde tant d'hommes qui l'ont pris comme un guide, comme un chef, tant d'autres qui se tournent vers lui avec la reconnaissance de l'esprit et du cœur, qu'on peut dire que parler au nom de ses amis personnels, c'est parler au nom de toute une armée de combattants, d'hommes qui ont souffert et qui ont été soulagés, soit par son action personnelle soit par son action de Président de la Ligue pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen. (*Applaudissements.*)

* * *

J'ai entendu, dans ce Congrès, des hommes qui parlaient comme « jeunes » ou au nom des jeunes. Ils nous rapportaient des inquiétudes. Eh ! bien, à ceux-là je répondrai d'un mot :

« Nous qui avons vécu à côté d'un homme comme Victor Basch, nous n'avons jamais connu

l'inquiétude, parce que nous avons toujours été dans la bataille et toujours dans la lutte.

« Prenez sa vie comme modèle : laissez tomber de vos épaules ce fardeau de votre inquiétude ; allez dans la lutte ayant fait un pacte avec la bataille ! Les hommes jeunes, ce sont ceux qui ont confiance, ceux qui luttent pour leur idéal, qui cherchent de toute leur âme la vérité, qui sont capables de tout comprendre, de tout aimer, et même de se passionner pour tout. » (*Vifs applaudissements.*)

Je souhaite à ceux qui parlent comme « jeunes » de prendre modèle sur ce jeune homme, qui est notre actuel Président. (*Nouveaux applaudissements.*)

* * *

Pour moi — dont l'amitié avec lui a été si loin que nous avons tout partagé, même nos enfants — lorsque j'entendais, tout à l'heure, Guernut prononcer son admirable plaidoirie (qui excitait chez moi l'envie professionnelle, c'est-à-dire des sentiments de bonne confraternité) (*rires*), moi qui sais tout ce que Basch a donné à la vie publique, je me disais que vous pourriez, peut-être, lui permettre de redonner à la vie privée un peu de tout ce que vous lui avez pris. Je me disais cela, parce que j'avais une arrière-pensée ; car nous avons toujours été d'accord, et il n'y a qu'une chose qui nous ait jamais divisés : c'est une histoire de femme ! (*Rires.*)

M. VICTOR BASCH. — Sois discret ! (*Nouveaux rires.*)

M. MARIUS MOUTET. — Rassurez-vous ! Elle n'a encore que trois ans, et c'est la fille de nos enfants, dont nous nous partageons àprement l'affection et les caresses ! (*Vifs applaudissements.*)

Je sais bien, moi, qu'il n'y a pas besoin d'une plaidoirie comme celle de Guernut pour maintenir Victor Basch dans la vie publique ; je sais bien qu'au moment où il pourrait songer à une retraite et à des loisirs qu'il n'a jamais connus et qu'il saurait bien employer pour lui-même, avant de suivre l'appel du sentiment et du cœur, c'est toujours la voix du devoir qu'il suivra. Et je sais aussi comme tous ses amis que s'étant une fois donné, il ne s'est jamais repris ; qu'il n'a jamais brisé des amitiés comme la nôtre ; qu'il ne brisera jamais celle qui le lie à l'œuvre de toute sa vie, qui est l'œuvre de la Ligue, et que, Président, il nous restera Président ! (*Nouveaux applaudissements.*)

Peut-être certains d'entre nous, dans un esprit purement égoïste, le regretteront-ils ? Mais nous savons trop ce que l'humanité perdrait s'il quittait cette haute et noble fonction, pour ne pas faire taire notre égoïsme et notre affection.

Ces amis qui m'ont demandé de parler en leur nom ont-ils besoin de renouveler à Victor Basch l'assurance de leur affection ? Il sait ce que représente pour eux son amitié. (*Vifs applaudissements prolongés.*)

M. EMILE KAHN

Mon cher Président,

Les autres, tous les autres, vous ont abordé le sourire aux lèvres et moi, en vous approchant, je tremble !

D'abord, parce que je viens le dernier et que je n'ai plus l'espoir de pouvoir rien dire qui vaille, après qu'ils ont parlé et qu'ils ont tous si bien parlé. Vous me croirez, je pense, si je vous dis qu'en ces deux derniers jours je n'ai pas trouvé le temps de préparer un discours.

Mais j'ai une autre raison de craindre. Pour la première fois depuis que j'ai le bonheur de travailler près de vous, avec vous et selon vous, j'ai peur de nous trouver en désaccord. Mais vous êtes le président de la Ligue, et je me place sous son égide : vous ne me condamnerez pas sans m'avoir entendu !

Si je suis coupable, je ne suis pas le seul coupable. Tous nos collègues du Comité central, sans en excepter un seul, sont aussi coupables que moi ; ils ont tous voulu s'associer au même crime. Ils l'ont dit, ils l'ont écrit, ils l'ont télégraphié. Celui d'entre eux qui l'a dit sans doute le mieux, avec la grande simplicité de son cœur, c'est notre ami Guerry, en m'écrivant la lettre dont je me permets de détacher quelques lignes : « Divergences et contradictions ne sont au fond que bien petites choses, comparées à la tâche qui nous sollicite. Et plane bien haut un sentiment ardent de sincère amitié, un effort vers la justice totale ; et tout cela est très réconfortant ! »

Nos collègues, tous nos collègues, vous privent d'une liberté que vous croyiez avoir conquise. Vous pensiez qu'arrivé au moment où vous êtes, vous alliez enfin être rendu à vous-même. Quelle illusion ! Vous êtes plus que jamais, selon notre vœu et pour le bonheur de la Ligue, le prisonnier de la Ligue ! Alors, nous vous devons bien une compensation.

Vous avez fait de votre vie deux parts, une part pour la justice, une part pour la beauté — à moins que dans votre esprit et suivant votre cœur, la justice ne soit encore une forme de la beauté ! (*Applaudissements.*)

La justice, vous allez lui appartenir plus que jamais. Nous vous devons une compensation de beauté. Excusez-nous : nous ne pouvions pas vous apporter ici les fresques de Puvis de Chavannes, ni la Vierge dorée, ni la cathédrale d'Amiens dans sa masse. Il a bien fallu recourir à l'art le plus subtil, le plus mobile et le plus pénétrant ; permettez-nous de vous offrir un peu de musique à domicile. (*Applaudissements.*)

Ceci est une mallette magique, enveloppe d'un instrument redoutable pour les ignorants que nous sommes, mais dont Moutet vous expliquera le fonctionnement. Moutet est ce président de séance qui fait barrage au déchaînement des orateurs de la Ligue, mais il sait en même temps, comme avocat, faire parler les témoins muets : il fera parler celui-ci ! (*Sourires.*)

Seulement — cette musique intermittente et lointaine éveille en nous une inquiétude. Vous rappelez-vous nos controverses, en chemin de fer — en route vers je ne sais quel Congrès — sur les agréments et les inconvénients comparés de la T.S.F. et du phonographe? Combien vous étiez partagé, nouvel Hercule, entre le vice de la radio et la vertu du phono! Nous avons pensé que, pour nous éviter les remords, il fallait joindre à la T.S.F. un petit phono (*Rires et applaudissements.*)

Seulement — c'est un supplice cruel que d'inviter un convive à s'asseoir devant une table où aucun plat n'est servi. Un phono sans disques, c'est de la musique sans voix, pour auditeurs sans oreilles! C'est pourquoi voici quelques disques — oh! très peu de disques...

Un peu de Beethoven, naturellement : la *Cinquième Symphonie*, celle qui commence par les coups répétés du Destin et qui finit par la sérénité, dans la joie de l'action et de l'effort.

Le trio de Schumann, pur romantisme!

Enfin une voix de femme, la voix de Lotte Lehmann, chantant *La Vie et l'Amour d'une femme* : « *Du, der holdeste von Allen!* O toi, le plus noble de tous! ». Quand vous l'entendez, reconnaissez la voix de la Ligue montant vers vous! (*Applaudissements.*)

Schumann, Beethoven, deux musiciens allemands — choisis presque à dessein, comme un symbole — pour attester, suivant la pensée unanime de la Ligue, que des nations peuvent subir des éclipses, mais que rien n'efface la grandeur de leur passé, promesse d'un grand avenir! (*Applaudissements.*)

Et puissiez-vous trouver ici, mon cher Président, un autre symbole : que, dans les soirées où vous entendrez chanter ces modestes instruments, ils soient déjà pour vous ce monde d'harmonie dont paraît tout à l'heure Guernut, et qui naîtra grâce à vous! (*Vifs applaudissements.*)

M. SICARD DE PLAULOLES, *président*. — Membres de la Ligue des Droits de l'Homme, buvons à la santé de notre cher Président, Victor Basch, à la santé de Mme Basch et de toute sa famille, à la grandeur et à l'avenir de notre Ligue. Vive la Ligue! Vive la justice! Vive Victor Basch! (*Vifs applaudissements prolongés.*)

(*Mlle Choquet, vice-présidente de la Section d'Amiens, offre à Mme Victor Basch une gerbe de fleurs.*)

M. BERNARD

Président de la Section d'Amiens

Madame,

Permettez-moi quelques mots seulement, au nom de la Section d'Amiens et du Comité d'organisation.

Si notre toute jeune vice-présidente, Mlle Choquet, vous offre ces fleurs, c'est parce que nos collègues, qui ont rendu à Victor Basch un hommage

que nous trouvons encore insuffisant, l'ont quand même trop flatté; en effet, malgré son profil demeuré tout à fait esthétique, il ne représente pas toute la beauté et toute la grâce et, à la Ligue, ce n'est pas seulement la vérité, c'est aussi la beauté que nous honorons.

Vous, Madame, vous représentez cette grâce qui renferme en elle-même tout le vrai et tout le bien sans lesquels il n'est pas d'idéal dans le monde; voilà pourquoi, de tout notre cœur et de toute notre âme, nous, les jeunes de la Section d'Amiens, nous vous offrons ces humbles fleurs; car nous aimons la Ligue et la Ligue, c'est lui, mais c'est également vous! (*Applaudissements répétés.*)

M. VICTOR BASCH

Mes chers amis,

Comment vous remercier? Comment répondre aux admirables discours qui ont déferlé sur moi, alors qu'à la fin de cette journée épuisante, je me sens incapable d'en improviser un? La seule chose que je puisse faire, c'est de vous dire, en toute candeur, ce que j'ai éprouvé pendant que les dithyrambes fondaient sur ma tête, drus comme grêle...

Il y a deux semaines, mon médecin de fils, après m'avoir examiné, m'a déclaré qu'il me trouvait à bout de forces et m'interdisait formellement de m'exposer aux fatigues et aux émotions d'un Congrès. Et docile à la voix filiale — tous les parents d'aujourd'hui obéissent à leurs enfants qui ne les paient guère de retour (*sourires*) — j'ai transmis le verdict à Emile Kahn.

Celui-ci m'a répondu : « Malheureusement impossible! Toutes nos dispositions sont prises pour faire du banquet de dimanche une fête en l'honneur de vos 70 ans (comme si c'était un honneur d'avoir 70 ans, alors qu'on en a eu 20) (*Rires*). Votre absence serait un désastre. »

Ne voulant pas être la cause d'une catastrophe, je me suis incliné et ai bravé les foudres de la Faculté familiale. Mais je puis vous dire en toute confiance que la révélation d'Emile Kahn m'a consterné. Je déteste les pompes et les fastes. Je n'aime pas les banquets en mon honneur, ni surtout les discours en mon honneur. Je ne sais jamais quelle contenance prendre quand, lors d'une Conférence ou d'un Congrès fédéral, de trop indulgents collègues entonnent mon éloge. Encore ces aimables allocutions ont-elles l'excuse d'être, d'ordinaire, brèves. Mais dans un banquet expressément organisé en mon honneur! Qu'est-ce que j'allais devenir pendant que tomberaient sur ma tête, si peu protégée, un peuple de lauriers? (*Rires*).

Notre ami Guernut qui, récemment, a subi la même épreuve nous a très spirituellement confessé ce qu'il avait ressenti. D'abord, il a trouvé que c'était excessif. Trop de fleurs et d'un parfum trop capiteux. Mais, peu à peu, il s'est habitué à l'encens. Cela embaumait, cela l'embaumait. Et, à la fin, il trouvait que c'était bien ainsi et, pour un peu, il aurait demandé que cela continuât... (*Rires*)

J'ai réagi autrement que lui à ce supplice raffiné (*Sourires*). Mais, chose étrange, moi non plus, je n'ai pas trop souffert. Voici pour quelle raison. Je vous affirme, avec la sincérité, non pas « synthétique » que me prête bénévolement Guernut, mais âpre et rude qu'à dénoncée mon compère Moutet, je vous affirme, qu'à aucun moment, je n'ai eu la sensation que c'est de moi qu'il s'agissait dans tous les discours qui prétendaient me célébrer. Et ce n'est pas moi, en effet, qui en étais le héros. Je sentais si bien que chacun d'entre vous, chers amis, avait ce soir imaginé le portrait du ligueur idéal, que ce portrait vous l'avez dessiné, chacun selon votre tempérament — l'un avec toute la fermeté d'un cerveau voué à la science ; d'autres avec leurs chaudes convictions démocratiques ; un autre avec la poésie ailée qui flotte sur les chefs-d'œuvre du génie grec ; d'autres avec la révolte fermentant dans leur cœur de proscrits ; un autre avec la souplesse, l'ingéniosité, la grâce chatoyante d'un esprit à cent facettes et à cent voltes ; une autre avec les souvenirs émerveillés de ses années d'étudiante ; un autre avec toute la sévérité et la discrétion émue d'une amitié trentenaire ; un autre avec la chaleur d'âme d'un compagnon de lutte d'une fidélité à toute épreuve — que ce portrait vous l'avez paré de tous les traits magnifiques et de toutes les couleurs vives jaillies du plus rare de votre esprit et du plus profond de votre cœur et que, lorsque vous l'eutes parachevé, vous lui avez substitué, sans vous douter vous-mêmes de la supercherie en quoi réside le mystère de toute création artistique, mon humble tête. Ce n'est pas moi, ce n'est pas moi, m'écriais-je incessamment en moi-même en vous écoutant et n'ai-je pas pu m'empêcher de crier à haute voix à Guernut qui, dans son admirable discours, a par trop manifestement tracé l'image du portrait d'un Président tel qu'il en a lui-même les qualités et aussi les défauts, mais tel que, quant à moi, j'ai conscience de ne lui ressembler en rien.

Et c'est ainsi, sans que ma modestie eût à en souffrir un seul instant, puisque je n'avais été que le tremplin de votre fantaisie et le prétexte de votre éloquence, j'ai pu admirer, sans arrière-pensée aucune, les harangues où vous avez fait non seulement assaut du plus rare talent, mais où vous avez appris aux ligueurs ce que devait être un Président de la Ligue. Je me suis cru, à certains moments de cette inoubliable soirée, dans cette chaire de Sorbonne que l'âge m'oblige à abandonner et dans laquelle un génie inconnu et ami m'aurait fait la grâce d'entendre, avant de partir, des « leçons » d'étudiants qui tous, par quelque miracle, seraient devenus des maîtres incomparables. Sachant combien je suis sensible à cette beauté, à l'étude de laquelle j'ai consacré la plus grande partie de ma vie, vous avez voulu qu'au moment où je n'étais plus chargé d'en révéler les secrets à des générations d'étudiants, vous avez voulu, une suprême fois, m'en emplir les yeux et m'en charmer les oreilles. (*Applaudissements.*)

Et j'ai éprouvé un second sentiment que Guernut a ressenti, lui aussi, lors de ses récentes obsè-

ques (*sourires*) : c'est que j'assistais à mon propre enterrement, c'est que j'avais eu le plus beau des enterrements (*Sourires*). J'ai souvent fait le rêve que je me voyais enterrer, que je prenais part à la cérémonie et qu'on me demandait de prendre la parole, de faire, non plus comme j'avais fait tant de fois l'éloge de maîtres, de collègues et d'amis chers, mais ma propre oraison funèbre, et d'être mon propre Bossuet et mon propre Bourdaloue. (*Sourires.*) Laissez-moi réaliser mon rêve...

Victor Basch a fait de bonnes études, a été un bon professeur, a écrit des ouvrages honorables. Il a vécu jusqu'en 1897 — quel âge avais-je alors ? Je suis né en 1863... — a vécu jusqu'à l'âge de 34 ans dans le monde des idées comme ces plongeurs qui, munis de leur scaphandre, n'aperçoivent plus rien de ce qui vit au-dessus des flots.

Il s'était voué à la poésie et à la philosophie et, nourri de l'idéal parnassien et de l'esthétique intransigeante de Flaubert, il ne professait pour la politique que hautain mépris. Sans doute, j'avais été élevé — laissez-moi prendre la première personne, la troisième est trop gênante — dans le culte et dans la religion de la démocratie. J'étais fervent républicain et j'avais essuyé la première bordée de sifflets de ma vie pour avoir invectivé contre le général Boulanger paradant sous les fenêtres de ma demeure rennaise. Je n'étais pas sans avoir quelque curiosité de la politique étrangère à l'étude de laquelle mon père avait consacré sa vie. Mais, au fond, tout ce qui n'était pas verbe, forme, idée pure ne me passionnait pas. Je n'appartenais à aucun parti. Je n'avais jamais jusque-là — je m'en suis accusé bien des fois — parlé vraiment avec un ouvrier. Je me contentais, en fait d'activité politique, de lire tous les jours le *Temps*, comme continue à le lire tous les jours tous les universitaires, et encore n'en lisais-je avec un vrai intérêt que les feuilletons dramatiques de Sarcey et musicaux de J. Weber et les articles littéraires, me défiant déjà de l'impartialité de ses informations.

Et voici que, passant à Paris, en octobre 1897, j'entendis, pour la première fois, affirmer que le capitaine Dreyfus, que je ne connaissais pas et dont j'avais suivi le procès sans aucune passion, avait été condamné illégalement et injustement. Je venais, à ce moment, de soutenir mes thèses, j'avais quelques loisirs et je les consacrai à étudier l'Affaire, comme l'étudièrent, à ce moment, tant d'intellectuels, en toute objectivité scientifique. Et, au bout de mon étude, j'avais acquis la conviction qu'Alfred Dreyfus était innocent.

Il se produisit alors en moi un phénomène étrange. Moi qui, jusqu'alors, n'avais, à proprement parler, éprouvé aucun sentiment social, qui n'avais vécu que pour moi-même, pour mon enrichissement intérieur, pour ma science, pour mon enseignement, pour mes livres et pour ma famille, qui était moi encore, je me sentis transformé. A me dire que, là-bas, agonisait dans les fers, sous « la double boucle », un innocent, j'ai senti comme une brûlure qui me dévorait tout entier. Il me devenait impossible de me livrer à mes occupations habituelles. La science, la poésie, l'art, certes ! Mais

l'innocent qui, dans son île maudite, se mourait, dans la honte et le désespoir ! Comment vivre avec la conscience de cette monstrueuse iniquité ? N'était-ce pas en être complice que de ne pas consacrer ce que j'avais en moi d'énergie, d'intelligence, de force de propagande, au sauvetage de l'homme de la douleur ? Et n'avais-je pas le devoir de sacrifier à cette tâche tout ce qui m'était cher, ma tranquillité, celle des miens, ma situation et jusqu'à ma vie elle-même ?

C'est ainsi qu'à partir de 1898, je vécus comme une vie nouvelle. Je fondai, avec quelques amis, la Section rennaise de la Ligue des Droits de l'Homme. Je fus, avant, pendant et après le procès de Rennes, en butte à des attaques, à des outrages, à des menaces et des voies de fait qui me sont un titre de fierté. J'adhérai, sous l'influence de Jaurès que ma maison eut la joie d'abriter pendant les tragiques semaines du procès, au parti socialiste. Je fis de mon existence deux parts : l'une consacrée à ma fonction et à mes travaux et l'autre à la propagande. J'ai parcouru, de part en part, la Bretagne et j'ai aidé à planter, avec des camarades dont beaucoup ne sont plus, sur cette terre dure, l'arbre de la démocratie. J'étais en proie à cette *justicite* aiguë (*sourires*) qui est la caractéristique du ligueur ; à la manie de ne pouvoir supporter que, quelque part dans le monde, il y eût des hommes, à quelque nation, à quelque race, à quelque religion qu'ils appartenissent, qui étaient victimes d'actes illégaux et arbitraires, que, dans un point quelconque du globe, il y eût des peuples, victimes de l'oppression. Manie non exempte de présomption, puisque, sans que personne ne nous en ait donné le mandat, nous nous attribuons à nous mêmes le noble rôle de justiciers. Nommé à Paris et entré au Comité central, j'ai continué sous la direction de mes maîtres, de Pressensé et Buisson, devenu mes amis, avec d'éminents collègues qui ne sont plus, avec vous, chers amis, Sicard, Herold, Bourdon, Emile Kahn, Challaye, Guernut et des absents, comme Morhardt, que je ne veux pas oublier, la tâche que j'avais commencée à Rennes. Et c'est ainsi que, depuis trente-cinq ans, nous avons lutté côte à côte, nous et les militants de nos Sections et de nos Fédérations, pour les individus humiliés et offensés, pour les nations, les unes, victimes des fatalités historiques, les autres, victimes de l'orgueil effréné, de l'ambition morbide, de l'abjecte cupidité, du sadisme de mégalomanes criminels. C'est ainsi que nous continuons cette lutte devenue plus urgente et plus difficile que jamais, depuis que la peste des dictatures s'est répandue à travers l'Europe et qu'après tant de pays atteints, après l'Italie de Mussolini, la Hongrie de Horthy, de Bethlen et de Gombos, la Turquie de Kernal, la Yougoslavie d'Alexandre, la Roumanie de Carol, la Bulgarie de Tzankoff, c'est l'Allemagne qui, à son tour, est entrée dans la ronde infernale...

C'est la manie de la justice qui nous est commune à tous, majoritaires et minoritaires, et qui explique que, quelles que soient nos divergences sur tel ou tel point de notre doctrine, nous for-

mons un seul corps et une seule âme. Oui, tous, nous sommes des maniaques du Droit, des fous de l'équité, comme le grand Hokusai fut le fou de la peinture...

Sans doute, si tous nous voyons clairement le but splendide, mais, hélas ! lointain, de nos efforts, nous ne sommes pas toujours d'accord sur le choix des chemins qui y mènent. Et c'est pour cela que, sur tel point de tactique, il se forme chez nous une majorité et une minorité qui, d'ailleurs, sur tel autre point, changent de camp, nous, majorité, nous savons et proclamons que vous, minorité, vous cherchez la vérité avec la même fougueuse passion que nous la cherchons, nous. Et c'est pour cela que, tout en les discutant et tout en les combattant, nous respectons vos thèses et pouvons continuer à aimer ceux qui les représentent. Il n'y a pas chez moi cet effort un peu laborieux de synthèse hégélienne que m'attribue l'ingéniosité de Guernut. Non, je n'ai pas la sereine sagesse olympienne qu'a revendiquée pour moi mon vieux complice. Je n'ai pas l'art de jouer avec les contraires comme avec des balles, ni, après avoir failli les jeter hors du court, l'adresse de les rattraper et de les réconcilier en les serrant dans ma paume. Je sens fermement encore en moi des impulsions et des passions non maîtrisées par la calme raison, une sensibilité que l'injustice déchire et désespère, une âpreté et une rudesse dans la défense de ce qui m'apparaît comme vrai que Moutet a eu raison de souligner. Mais ce qui est vrai, c'est que, sachant combien tous les ligueurs servent avec désintéressement le même idéal, que tous y sacrifient une partie de leur vie sans espoir de récompense — et voici que je ne puis plus dire cela pour moi que vous avez non seulement comblé d'affection, mais accablé de cadeaux — c'est que, sachant cela, je supporte l'opposition, même la plus acharnée, même la plus injuste, plus patiemment que ne m'y inciterait mon caractère entier...

Ce soir, vous vous êtes unis, majoritaires et minoritaires, pour me consacrer cette fête qui sera l'un des plus chers souvenirs d'une vie qui a été riche en deuils et en peines, mais qui, grâce à vous, n'aura pas été sans récompense.

Ne serait-il pas digne de la sagesse qu'on m'a indûment attribuée, qu'après cette soirée inoubliable, je me tourne vers vous, mes chers collègues, et vous dise : « Vous m'avez donné mille fois plus que je ne méritais. Laissez-moi prendre ce paquet et cet autre paquet et les emporter avec le souvenir de toutes les chaudes paroles d'amitié dont vous les avez couronnés et vous dire adieu (*Non ! Non !*), alors que je peux me flatter encore de m'en aller en beauté, que toute ardeur n'est pas encore éteinte en moi et que je crois encore sentir bouillonner mon énergie et fermenter mon esprit » ?

Je ne sais pas... C'est une décision grave à prendre...

Sachez seulement que le jour où je la prendrai, où j'estimerai que le moment est venu de partir, où je penserai — comme j'en ai fait la confidence à l'indiscret Guernut — qu'il faut à la tête de la

Ligue un homme plus jeune, un homme ayant plus de force physique que je ne m'en sens aujourd'hui, et une idéologie autre que celle dont je suis pénétré et dont je ne peux pas, dont je ne veux pas sortir, parce que je la crois bonne, alors que peut-être elle ne l'est pas, elle ne l'est plus — sachez que, quand cette heure aura sonné, je m'en irai en toute amitié, en toute sérénité. J'aurai fait mon œuvre, une toute petite œuvre. Je vous ai répété cet après-midi, ce que je vous ai dit si souvent déjà, à savoir que nous visons l'absolu de la justice, que cet absolu nous ne pouvons l'atteindre et que tout notre effort doit viser à nous en approcher autant que nous le permettent les circonstances, à conquérir sur la dure et rétive réalité des parcelles d'idéal de plus en plus grandes. Cette conquête, si incomplète qu'elle est condamnée à être, exige une vigueur inentamée. Dès que je sentirai que la mienne n'est plus entière —

et ce moment ne saurait être loin — je passerai le flambeau à d'autres mains. Mais jusqu'à la fin de mes jours, je resterai, non pas le président perpétuel accroché à sa charge, mais le militant qu'a chanté si lyriquement Guernut, l'amant éperdu de la justice.

Et puis viendra le jour où je m'en irai pour de bon, où tous nous nous en irons. Mais si l'inéluctable loi de la nature nous oblige à disparaître, elle, la Ligue, vivra éternellement, comme éternellement vibrera l'amour de la vérité, de la justice et de la beauté.

C'est à la Ligue, à la Ligue de Trarieux, son grand fondateur, à la Ligue de mon admirable maître, Francis de Pressensé, à la Ligue de notre cher, de notre bon, de notre inoubliable Buisson (*applaudissements*), c'est à la Ligue immortelle que je lève mon verre. (*Vifs applaudissements et acclamations prolongées.*)

CONTRE LE SYSTÈME HITLÉRIEN DES OTAGES

La Ligue Internationale des Droits de l'Homme renouvelle sa protestation véhémement contre la barbarie hitlérienne.

Ce n'est pas assez que celle-ci continue à braver toutes les lois qu'ont reconnues comme sacrées les nations civilisées.

Ce n'est pas assez qu'elle multiplie les arrestations de tous ceux qu'elle soupçonne de ne pas professer des sentiments enthousiastes à l'égard du régime des Nazis.

Ce n'est pas assez que plus de 50.000 innocents — parmi lesquels des pacifistes sans reproche, comme le général von Schoenaich, les Küster, les Lüning, les Lotte Leonhard, et d'éminents publicistes, comme von Ossietzky — peuplent les camps de concentration.

Ce n'est pas assez que le boycott contre les Juifs soit poursuivi systématiquement, et que ceux-ci soient acculés à la mort par la faim, au suicide ou à la fuite.

Les bourreaux ont trouvé mieux.

Pour obliger les réfugiés à rentrer en Allemagne où les attendent les pires sévices, et pour les empêcher de proférer la moindre plainte sur le sort réservé à eux-mêmes et à leur malheureuse patrie, le Gouvernement hitlérien s'est mis à pratiquer, sur la plus vaste échelle, le système des otages. Il arrête sans inculpation ni simulacre de procédure les proches des proscrits, si bien que ceux-ci vivent dans l'appréhension incessante que leur séjour à l'étranger ne soit répéré et imputé à crime à ceux qu'ils ont laissés derrière eux et ils en sont réduits à l'alternative ou de se livrer eux-mêmes aux tortionnaires, ou bien de leur livrer ceux qui leur sont chers.

La Ligue Internationale demande à la

conscience universelle de s'élever contre l'abominable pratique, héritée de la guerre, qui consiste à punir des innocents parce qu'on ne peut mettre la main sur de prétendus coupables.

C'est là une violation flagrante du droit. Admettons un instant que, pendant la guerre et la révolution, le droit est suspendu. Mais combien de fois Hitler n'a-t-il pas proclamé que c'est le règne de la paix qu'il était venu instaurer et que la révolution nationale était terminée? Ou bien, donc, il a le devoir de suspendre des mesures incompatibles avec la notion la plus élémentaire du droit, ou bien il est convaincu de mensonge et mérite d'être mis au ban de l'humanité.

(12 septembre 1933).

A GENÈVE

Sous la présidence de M. La Fontaine, ancien Vice-Président du Sénat belge, l'Union Internationale des Sociétés de la Paix se réunira à Genève, du 24 au 27 septembre.

Cette session, qui coïncidera avec l'ouverture de l'Assemblée de la Société des Nations et en formera la préface populaire, a inscrit à son ordre du jour des rapports sur la crise économique, sur les conclusions à tirer de la Conférence du Désarmement et sur les actualités politiques urgentes.

Le professeur Charles Richét, de l'Académie des Sciences, et M. Lucien Le Foyer, ancien député de Paris, conduiront la délégation française. Parmi les délégués étrangers attendus à cette occasion à Genève, on relève les noms de MM. Dunnico, ancien vice-président de la Chambre des Communes, Papanastasiou, ancien président du Conseil de Grèce, Haerberlin, conseiller national suisse, délégué à la Conférence du Désarmement, von Gerlach, ancien sous-secrétaire d'Etat allemand, le professeur Pella, de Bucarest, etc.

LIBRES OPINIONS*

LE PROBLÈME CRUCIAL

Par Victor BASCH

On a beau essayer de l'é luder par lâcheté ou par scrupule. De toutes parts, il nous assaille et se découvre à nous sous son double aspect contradictoire. Et ne pouvant résoudre la contradiction et ne voyant pas clair en soi-même, on le renvoie à des jours meilleurs ou à des augures plus perspicaces.

Mais sur ce mol oreiller nous ne voulons pas nous assoupir. Notre devoir est d'essayer de pénétrer au plus profond de nous-mêmes et d'oser être entièrement sincère vis-à-vis des autres et vis-à-vis de nous, ce qui est moins facile qu'il ne le paraît.

Le problème est celui de la défense nationale, tel qu'il se pose à des hommes de gauche, à des esprits se croyant, se voulant libérés de tous phantasmes de prestige, à des socialistes, à des pacifistes.

Nous avons dit « non » à la guerre, à toute guerre, et nous avons proclamé qu'elle était le crime des crimes. Si elle est crime, n'en est-ce pas un aussi que de faire quoi que ce soit pour la rendre possible ? Et le devoir d'un chacun n'est-il pas de mettre en œuvre tous les moyens pour en empêcher le déchainement ? Objection de conscience, refus de toute préparation militaire, renvoi des fascicules de mobilisation, sabotage de toute fabrication d'armements, grève générale enfin en cas de conflit menaçant de dégénérer en guerre — toutes ces méthodes, stupidement excommuniées encore par les codes, tous, nous devons, si nous voulons être fidèles à nous-mêmes, les pratiquer, si nous en avons le pouvoir, ou tout au moins les préconiser.

D'ailleurs, les gouvernements eux-mêmes, éclairés un jour par l'aveuglante lumière de l'évidence, se sont assemblés pour signer un pacte mettant au ban la guerre, toute guerre. Sans doute, ils n'ont pas tiré les conséquences de la convention qu'imprudemment ou hypocritement ils avaient conclue. Tout en la déclarant crime, ils n'ont cessé de la préparer en armant et en surarmant quand ils en avaient le pouvoir. Mais si les gouvernements ont été aveugles ou fourbes, n'appartient-il pas aux peuples de leur rappeler incessamment la signature qu'ils ont donnée, de les obliger à mettre leurs actes d'accord avec leurs paroles et d'inscrire dans leurs codes, comme le plus grand des crimes, toute préparation à la guerre ?

Voilà la thèse des pacifistes que nous appelons extrémistes, peut-être parce qu'ils se piquent d'être logiques et osent, des prémisses étant données, en déduire tout ce qu'elles recèlent.

Et voici l'antithèse.

Oui, la guerre, toute guerre est un crime. Et puisque c'est de nous qu'il s'agit, tout Français,

qui est pénétré de cette vérité, a l'obligation de recourir aux moyens que nous avons indiqués plus haut.

Mais si d'autres peuples ne partagent pas cette conviction, mais professent une conviction contraire et ne la professent pas seulement, mais la mettent en pratique ? Comment, c'est au moment où l'Allemagne presque tout entière est en proie à la fièvre chaude ; où, après avoir été humiliée et offensée — injustement humiliée et offensée — elle a repris conscience de sa vigueur ; où elle concentre toutes ses énergies matérielles et intellectuelles ; où non seulement elle prétend vivre et se développer sans subir les entraves que des ennemis, chacun plus faible qu'elle et forts seulement par leur nombre, ont imposées à son élan vital, mais où, dans l'ivresse de sa renaissance, elle s'est laissée reprendre au chant meurtrier de la Lorelei ; où elle prétend réunir dans un immense Empire les 90 millions de Germains parlant la langue sacrée ; où on la sent prête à bondir sur tous ceux qui prétendent s'opposer à ses rapt ; où, sans doute, ne se sentant pas préparée encore, elle essaie d'assoupir les défiances du monde en mêlant à ses hymnes guerrières de pauvres et fallacieuses mélodies de paix ; c'est au moment où elle menace à la fois l'Autriche, le Danemark, la Belgique, la Pologne, l'Alsace-Lorraine, que les pacifistes français veulent mettre en acte ce qui leur est apparu comme vérité et ce qui est la vérité — mais à la condition qu'elle soit reconnue par tous les peuples. Refus du service militaire, sabotage des armements, grève générale, oui ! Mais à la condition qu'ils soient réclamés par tous les peuples et que ceux-ci n'aient plus en face d'eux que les marchands de canons et les gouvernements humblement soumis à leurs ordres. Ah ! combien alors la lutte serait facile ou du moins combien elle deviendrait inutile ! Comme, hélas ! nous sommes plus loin aujourd'hui que nous ne l'étions jamais de cette universelle résistance à la guerre, même les peuples les plus pacifiques n'en sont-ils pas réduits par la plus cruelle des nécessités à se défendre et par conséquent à tenir prêts leurs moyens de défense ?

Et les pacifistes extrémistes de répondre :

Admettons un instant que certains peuples aient aujourd'hui des vellétés agressives et que nous soyons menacés, en effet, par l'Allemagne hitlérienne, alliée, éventuellement, à l'Italie mussolini-

*Les articles insérés sous la rubrique « Libres Opinions » sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. — N. D. L. R.

nienne à qui son Pacte à Quatre n'aurait pas valu les avantages qu'elle en escomptait. Même alors, il faudrait renoncer à toute résistance par les armes. Car toute résistance est vaine. Les tenants de la défense nationale en sont encore à la boucherie de 1914. Tout le monde, sauf notre Etat-major, sait que la guerre de demain, si jamais elle éclatait, serait la guerre des gaz.

Une nuit — nos savants les plus autorisés s'en portent garants — suffirait pour réduire en cendres Paris, Londres, Rome ou Berlin avec leurs habitants et leurs monuments. Canons lourds, tanks, « cuirassés bétonnés enfoncés dans la terre » : tout cela n'est que leurre et prébende pour munitionnaires. Si, vraiment, nous ne parvenons pas à nous entendre à l'amiable avec l'Allemagne, même avec l'Allemagne hitlérienne, si vraiment les hordes germaniques avaient le dessein de se jeter sur l'ennemi héréditaire, le seul recours qui nous resterait serait la non-résistance précédée d'un désarmement total. Ou bien les agresseurs, épouvantés en quelque sorte par cette tactique nouvelle et contagionnée par elle, renonceraient à leurs desseins et jetteraient les armes. Ou bien ils ne renonceraient pas, ils entreraient chez nous, ils y exerceraient peut-être des ravages, mais quels qu'ils pussent être, ces ravages seraient, en tout cas, moins néfastes que la destruction totale des pays et des nations affrontés.

*
*
*

De vos deux hypothèses, ripostent les pacifistes non extrémistes, la première brave le bon sens. S'imaginer que l'Allemagne hitlérienne dans l'état de psychose frénétique auquel elle est en proie ou que la cauteleuse Italie mussolinienne jetteraient leurs armes à nous voir déposer les nôtres, m'apparaît et apparaît, je pense, à tous les hommes qui ont le malheur d'être affligés du plus humble sens commun — comme la plus décevante des chimères.

Reste donc la seconde solution. Elle part de l'hypothèse que la guerre future serait avant tout une guerre aérienne et que les autres engins auxquels les peuples sacrifient des milliards sont dépourvus de toute efficacité. C'est là une question qui, de toute nécessité, doit être élucidée. Depuis des années, nous demandons que les instances compétentes — non les instances scientifiques qui ont parlé — mais les instances gouvernementales, qui ne se sont jamais prononcées là-dessus, nous renseignent. Et si les savants ne se sont pas trompés, il faudra que les peuples obligent les gouvernements à ne pas verser sans trêve le fruit de leur travail dans la gueule inassouissable des munitionnaires.

Admettons l'hypothèse. C'est la non-résistance qui est la seule tactique qui en cas d'attaque, pourrait nous sauver de la destruction totale. L'armée hitlérienne entrerait en France. Les Français la recevraient comme autrefois les sénateurs romains reçurent les Gaulois. Que ferait cette armée ? Elle annexerait de la France ce qu'elle estime y être germanique. Et puis elle imposerait sa loi. « L'Europe tout entière, a proclamé le chef, sera fascistisée et nazifiée. » Communistes, socialistes, pacifistes, non-

Aryens, iront peupler les camps de concentration. Seuls, réactionnaires et nationalistes trouveront grâce devant les yeux du Führer. Et ce sera la terreur telle qu'un Gengis-Khan ou un Attila la firent régner sur le monde...

J'ai poussé mon raisonnement jusqu'à ses conséquences extrêmes. Mais il faut se rendre compte de ce que contiennent les prémisses dont on part. Je demande à mes amis extrémistes si vraiment ils sont jamais allés jusqu'au bout de leur pensée. Et je demande aux pacifistes, inébranlables dans leur foi, mais non extrémistes, dont je suis, si, vraiment il n'y a pas de milieu entre la thèse de la soldisant paix armée conduisant fatalement à la guerre et la doctrine de la non-résistance, aboutissant fatalement à la servitude.

J'essaierai, la semaine prochaine, de répondre à la question.

II

J'ai poussé la thèse des pacifistes intégraux jusqu'à ses conséquences extrêmes. Les plus conscients d'entre eux ne se sont jamais caché à eux-mêmes et n'ont jamais dissimulé aux autres que l'aboutissement logique de leur doctrine était, en effet, la non-résistance, fût-ce à l'invasion. Tout, tout plutôt que le recommencement de la boucherie. Périr corps et âme, s'il le faut, mais ne pas se souiller de meurtre. « Tu ne tueras point », parce que cela est une violation flagrante de la loi de Dieu, parce que cela blesse mortellement la loi la plus sacrée de l'homme, et parce que, enfin, c'est ou ce sera le meilleur moyen de n'être pas tué.

Je ne ferai pas valoir que cette attitude se heurte à la résistance de l'immense majorité des Français, que les plus pacifiques d'entre eux, devant une attaque des bandes hitlériennes ou mussoliniennes, répondraient, sans hésitation, quelles qu'eussent été leurs convictions antérieures : à l'appel de ce qui leur apparaîtrait comme le devoir.

D'abord, disent quelques-uns, cela n'est pas absolument sûr. Les thèses des extrémistes cheminent et conquièrent tous les jours de nouveaux adeptes. Sans doute, le nombre des objecteurs de conscience est encore insignifiant. Mais l'on peut être assuré qu'il s'accroîtra. Les gouvernements se sentent impuissants devant ce qui, chez la plupart des résistants, est un impératif moral, peut-être mal compris, mal interprété, mais exigeant, pour être obéi, du courage et du désintéressement. Et les juges, tout en condamnant puisque la loi les y oblige, ne peuvent refuser à ces confesseurs d'une foi qu'ils proclament mensongère — mais quelle foi est assurée d'être vraie ? — une sorte d'estime. Peut-être, à mesure que les exemples se multiplieront, les masses se laisseront-elles gagner par le mouvement. Peut-être la grande presse, dont elles savent la véralité, perdra-t-elle son influence sur elles. Et la mystique de la non-résistance se répandra-t-elle chez nous, au moment même où la mystique belliciste s'insinue, tous les jours davantage, à coups d'immenses parades, de gigantesques feux d'arti-

fice et de proclamations incendiaires, dans l'âme démontée de la jeunesse allemande.

* * *

Je ne crois pas, cependant, quant à moi, à la force d'extension de la doctrine des non-résistants. Elle est contraire à l'une des impulsions le plus profondément enracinées dans l'animal humain. Elle est combattue par un atavisme séculaire. Elle s'achoppe à ce qu'il y a à la fois de meilleur et de pire dans la conscience profonde d'un chacun : d'une part, au sentiment confus, mais puissant, de la solidarité sociale et de la communauté de devoirs et, de l'autre, un mimétisme, au conformisme, à l'instinct grégaire du plus grand nombre. Les jeunes hommes, assez sûrs de leur individualité, pour se soumettre aux ordres de celle-ci, même quand ils sont contraires aux lois, même quand ils entraînent des sanctions sévères, même quand leur sacrifice menace d'être isolé et, par conséquent, inutile, ne constitueront, semble-t-il, d'ici de très longues années, qu'une minorité insignifiante.

Mais ce n'est pas là la question. Peut-être, en effet, probablement, la doctrine de la non-résistance est-elle destinée à n'être de longtemps que la *credo* d'une poignée d'illuminés. Mais la valeur d'une foi ne se mesure pas au nombre des adeptes qu'elle conquiert à ses débuts. Combien de doctrines morales et sociales, après n'avoir recueilli que des persécutions, ne se sont-elles pas peu à peu imposées par les persécutions mêmes qu'avaient subies leurs premiers zéloteurs ? Faut-il rappeler les origines du Christianisme, de la Réforme, du Socialisme ? Et s'il est vrai que la répugnance à la doctrine de la non-résistance est l'un des instincts primordiaux de la nature de l'homme, cet instinct n'est-il pas de ceux qui doivent être réprimés ? N'est-il pas une survivance de cette impulsion au meurtre qui est une rançon de nos origines animales ? Et tout l'effort des religions, des morales et des législations n'a-t-il pas consisté à subordonner peu à peu l'instinct farouche à la raison équitable et sereine, à créer en nous des centres d'inhibition, à nous rendre maîtres de nos nerfs et de nos muscles ?

Non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de savoir si la doctrine est conforme à la justice, si, vraiment, la non-résistance est un devoir, si, vraiment, la guerre ayant été déclarée crime, ce n'en est pas un d'y participer, et, dans quelque faible mesure que ce soit, de la rendre possible.

Problème difficile à résoudre pour des consciences qui ne consentent pas d'obéir à des impératifs sociaux, mais qui veulent tirer la loi de leurs actions de leur propre fond. L'homme a-t-il le droit de tuer quand il est menacé d'être tué ? Vaut-il mieux succomber à la violence que d'en user soi-même ?

* * *

Réduit à ces données simples, il semble que le problème soit soluble. J'ai entendu déclarer les plus extrémistes parmi nos amis que si eux, leur femme et leurs enfants étaient attaqués, ils considéreraient qu'ils ont le droit de se défendre et de les défendre, fût-ce par les armes. Si cela est légitime, si ce ne serait pas criminellement encourager le crime

que de ne pas essayer de le conjurer en maîtrisant, au besoin par la force, les assaillants, toute la doctrine de la non-résistance s'écroule. Là, il n'y a pas de milieu : ou bien toute défense par les armes est condamnable ; ou bien attaqués dans notre personne, dans celle de nos proches, dans celle de nos voisins et amis, dans celle des hommes à qui nous lie l'appartenance à une même nation, nous pouvons, nous devons, tout en restant fidèles à notre horreur de la violence, nous défendre et les défendre. Ici, l'instinct coïncide avec la raison. Nos amis extrémistes ne sont pas fondés, en bonne logique, à faire une distinction entre une attaque injustifiée subie par eux-mêmes ou une attaque injustifiée subie par cet ensemble d'hommes qu'on appelle une nation. Et ils sont mal venus à soutenir, d'un côté, que les indigènes de nos colonies que l'on veut réduire par la force ont le droit de se dresser contre leurs agresseurs et de défendre leur sol jusqu'à la dernière goutte de leur sang et de celui de leurs envahisseurs, et de dénier ce droit à la France au cas où elle serait attaquée.

Reste à nos camarades le recours de soutenir qu'alors qu'il est facile de discerner, quand il s'agit d'un individu, s'il est en état de légitime défense ou non, cela l'est infiniment moins quand il s'agit d'une nation, une nation décidée à la guerre, mais n'en voulant pas prendre l'initiative, pouvant toujours, par mille intrigues, manœuvres et excitations sournoises, obliger une autre à prendre les armes, alors qu'en réalité c'est elle qui est l'agresseur. Je réponds qu'il en est de même des individus, un homme pouvant, par de mauvais procédés poussés jusqu'à l'extrême, contraindre l'individu le plus paisible à prendre l'offensive. Et je réponds surtout que, depuis l'existence de la Société des Nations et de la Cour suprême de La Haye, il est devenu possible de ne pas se tromper sur la personne de l'agresseur. Le critérium, statué par Jaurès, à savoir que « sera considéré comme agresseur tout Etat qui se refuserait à soumettre un conflit à un tribunal arbitral ou à exécuter sa sentence », adopté et spécifié par M. Litvinov et M. Politis, est d'une clarté parfaite.

La défense nationale me paraît donc, encore à l'heure où nous sommes, surtout à l'heure où nous sommes, une nécessité inéluctable. Mais une défense nationale qui en soit vraiment une ! Une défense nationale qui ne soit pas au service des marchands de canons et de béton. Une défense nationale qui ne se surajoute pas inutilement à des pactes de garantie mutuelle. Une défense nationale qui ne considère pas que tout effort de désarmement, même mutuel et sévèrement contrôlé, aille à l'encontre de ses légitimes objectifs. Une défense nationale enfin qui ne s'imagine pas que son devoir consiste à maintenir l'Europe dans l'état d'instabilité auquel l'ont condamnée des traités mal conçus et que tout son effort doit viser à la conservation et à la consécration d'un *statu quo* qui ne peut pas ne pas engendrer de nouvelles catastrophes.

VICTOR BASCH.

(Volonté, 3 et 10 septembre).

BULLETIN

DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

NOS INTERVENTIONS

INTERIEUR

Etrangers

Allemands réfugiés. — Nous avons tenu nos lecteurs au courant de nos démarches en faveur des proscrits politiques et notamment des réfugiés allemands. Nous nous proposons de publier sous peu le détail de nos principales interventions et des résultats que nous avons obtenus. Indiquons dès à présent qu'en une seule journée, le 7 septembre, nous avons été informés que 64 réfugiés avaient, sur notre caution, reçu l'autorisation définitive de résider en France.

INTERIEUR ET GUERRE

Brutalités policières

Rouen. — M. Louis Rousseau, étudiant, âgé de 18 ans, avait assisté, le 30 mars 1933, à l'Hôtel de Ville de Rouen à une conférence sur la guerre et la défense aérienne. Au sortir de cette réunion, M. Rousseau fut appréhendé par le commandant Morin qu'il aurait bousculé par mégarde, saisi par des gendarmes et emmené au poste. Là, l'inspecteur consultant un carnet dit : « C'est le 143 : je l'ai déjà vu au Cirque avant-hier ». S'approchant ensuite de M. Rousseau qui ne songeait même pas à bouger, il le gifla et le frappa. Le Commandant Morin, qui assistait à ces brutalités, le frappa ensuite à son tour.

Ces faits nous ont été rapportés par notre Section de Rouen. Il est inadmissible que la police considère *a priori* les pacifistes comme des suspects qu'elle désigne par un numéro d'ordre. Il est plus inadmissible encore que sans aucune raison des policiers, à la vue et, par conséquent, avec le consentement d'un commandant, frappent un jeune homme de dix-huit ans, parfaitement honorable.

Nous avons demandé aux ministres de la Guerre et de l'Intérieur de prendre les sanctions qui s'imposent.

Le ministre de l'Intérieur nous a fait savoir que l'enquête ordonnée par ses soins n'avait pas confirmé les faits. Cependant le commandant de gendarmerie a, depuis lors, demandé sa mise à la retraite. N'est-ce pas pour éviter les suites de cet incident et rendre toutes poursuites disciplinaires impossibles ?

Des instructions, d'autre part, ont été données pour éviter le « renouvellement d'incidents regrettables ».

JUSTICE

Mesures de clémence

Gaucher (Philibert). — Le 17 mars 1929, la gare de Givors était cambriolée. Peu après le Tribunal correctionnel condamnait à 4 ans de prison, comme coupables du cambriolage, Pitiot, Mure, Fayard et Gaucher.

Gaucher, protestant de son innocence, fit appel et souleva l'incompétence du Tribunal correctionnel.

L'affaire fut renvoyée aux assises et là, Pitiot et Mure furent condamnés à 8 ans de travaux forcés. Gaucher et Fayard à 10 ans de la même peine.

La mère de Gaucher en mourut de chagrin. A l'annonce de cette mort, Gaucher désespéré, tenta de tuer Pitiot qui connaissait son innocence et ne l'avait jamais déclarée à la justice.

Gaucher fut traduit devant la Cour d'Assises de la Charente-Inférieure pour tentative de meurtre et c'est au cours de l'audience que des faits nouveaux susceptibles d'entraîner la révision furent révélés ; notamment Pitiot et Muré reconnurent que Gaucher n'était pas avec eux lors du cambriolage de la gare de Givors.

Dependant les demandes en révision introduites par les défenseurs de Gaucher n'aboutirent pas.

Saisi par la Section de la Rochelle, nous nous proposons de reprendre toute l'affaire sur des bases nouvelles. Convaincus de l'innocence de Gaucher, nous avons demandé qu'il ne soit pas transféré à la Guyane.

Par lettre du 29 août, le ministre de la Justice nous a informés que, en raison de la nouvelle demande de révision qui sera incessamment déposée par nos soins, il avait prescrit de surseoir au départ de Gaucher pour le bague.

SANTE PUBLIQUE

Internements arbitraires

A... (Mlle). — Mlle A... Germaine, dite S..., avait été enfermée à l'Asile de Perray-Vaucluse à la suite de délits commis sous l'influence de stupéfiants. Sa peine terminée, l'administration pénitentiaire émettait la prétention de ne pas la relâcher, sous prétexte que la détenue serait susceptible de récidiver et qu'elle serait dénuée de ressources.

La Ligue est intervenue auprès du Ministre de la Santé Publique, qui prescrit une enquête.

Le 3 juin 1933, la Ligue recevait du Ministre la réponse suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur Mlle Germaine A..., dite S..., qui sollicitait sa mise en liberté de l'Asile de Perray-Vaucluse.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette malade a quitté l'Asile le 19 février, la sortie ayant été ordonnée après expertise, le 16 février 1933, par le Tribunal Civil de Corbeil. »

Le 13 décembre 1932, nous appelions l'attention du ministre des Affaires étrangères sur M. Kover, de nationalité hongroise, demeurant à Mayence (Allemagne), réfugié politique et militant actif de la Ligue hongroise des Droits de l'Homme, qui désirait passer quelques semaines en France et sollicitait un avis favorable du ministre, son passeport lui ayant été retiré par les autorités hongroises. — M. Kover a obtenu satisfaction.

M. Blois, demeurant 73, rue des Maraîchers, Paris (20^e), entré le 1^{er} avril 1930 à la Préfecture de Police comme mécanicien du Service départemental de désinfection au traitement de 13.700 francs, ayant été reconnu inapte à cet emploi, avait été affecté le 1^{er} juin 1932 comme expéditionnaire à la Direction administrative de la circulation et des transports au traitement de 12.900 francs. Or, M. Blois est invalide de guerre, et cette diminution de traitement était contraire à l'article 2 de la loi du 21 juillet 1923 sur les emplois réservés. — Le traitement de M. Blois a été porté à la somme de 14.300 francs à dater du 1^{er} juin 1932.

AVIS IMPORTANT

Le Congrès d'Amiens a décidé l'impression en brochure des rapports de MM. Chabrun, Michon, Delaisi et Boris et de la résolution sur la lutte contre les puissances d'argent.

Il a été convenu que cette publication ne serait mise à l'impression qu'après que les Sections en auraient commandé un assez grand nombre pour couvrir totalement les frais.

Nous nous empressons de faire savoir que cette brochure, d'environ 160 pages, du format 12 c/m × 19 c/m, pourra être mise en vente au prix de 7 fr. 50 l'exemplaire.

Le tirage sera commencé dès que les Sections et les Fédérations auront souscrit pour un millier d'exemplaires.

Alger
Luçon
Marseille
7 fr. 70
Rauzan
Dol-de-
Roann
Gramm
gue-du
Oray (C
Le Gra
Savoie)
(Seine)
Inf.), 3
St-Geor
Fruze

Les 3
d'envoi
Jujur
2 fr. 25
6 fr. 6
rente),
Conac
(Corse)
(L.-et-V.
Florine
Pornich
Oran (C
Calais
6 fr.
1 fr. 25
28 : 15
Paris-12
Rosny
17 fr. 0
1 fr. 25
1 fr. 25

Alger
Allier
Aube.
Bouch
Dord
Eure.
Eure-
Haute
Hérau
Isère.
Manc
Marn
Meurt
18 fr.
Nord.
Pas-de
Haute
mas (s.
Magnoa
Sabathie
francs ;
rousse

Pyrén
18 franc
Dixonne
Mallol
francs ;
francs ;

Bas-Ri
Mehl (s
Haut-
mar ;
Risch (r
Rhône
Bois-d'O
18 fr. ;
Clavel (

A NOS SECTIONS

TRESORERIE

Envois d'argent

Alger (Alger), 40 fr.; Taboudoucht (Alger), 18 fr.; Montluçon (Allier), 20 fr.; St-Affrique (Aveyron), 12 fr. 65; Marseille (B.-du-R.), 18 fr.; St-Thomas-de-Conac (Ch.-Inf.), 7 fr. 70; Dinan (C.-du-N.), 75 fr.; Pontarlier (Doubs), 100 fr.; Bazan (Gironde), 20 fr.; Combourg (L.-et-V.), 28 fr. 70; Dol-de-Bretagne (L.-et-V.), 21 fr. 50; Grenoble (Isère), 20 fr.; Roanne (Loire), 42 fr. 70; Miramont (L.-et-G.), 15 fr.; Granville (Manche), 18 fr.; Gueux (Marne), 25 fr.; Mortagne-du-Perche (Orne), 20 fr.; Puyoo (B.-P.), 12 fr. 65; Gray (Hte-Saône), 6 fr.; La Guiche (E.-et-L.), 30 fr. 65; Le Grand-Lucé (Sarthe), 26 fr.; Chamonix-Mont Blanc (Hte-Savoie), 18 fr.; Sciez (Hte-Savoie), 48 fr. 65; Bois-Colombes (Seine), 20 fr.; Noisy-le-Sec (Seine), 18 fr.; Le Havre (Seine-Inf.), 20 fr.; Greiz-Tournan (S.-et-M.), 20 fr.; Villeneuve-St-Georges (S.-et-O.), 18 fr.; Thouars (D.-Sèvres), 30 fr.; Fraize (Vosges), 20 fr.

Frais d'envoi et de fournitures

Les Sections suivantes ont été débitées pour montant d'envoi (tracts, imprimés, fournitures):
 Juvrieux (Ain), 12 fr.; Nouvion-en-Thiérache (Aisne), 2 fr. 25; Commeny (Allier), 1 fr. 25; Malijac (B.-Alpes), 6 fr. 65; Reillannes (B.-Alpes), 9 fr. 25; Nersac (Charente), 12 fr.; Roulet (Charente), 7 fr. 05; St-Thomas-de-Conac (Ch.-Inf.), 7 fr.; Bonifacio (Corse), 4 fr. 35; Sartène (Corse), 4 fr. 75; Preignac (Gironde), 3 fr. 15; Redon (L.-et-V.), 1 fr. 25; St-Julien-en-Born (Landes), 15 fr.; Ste-Florine (Hte-Loire), 3 fr. 65; Nantes (Loire-Inf.), 12 fr. 65; Pornichet (Loire-Inf.), 12 fr.; Beauville (L.-et-G.), 9 fr.; Oran (Oran), 12 fr.; Sidi-bel-Abbès (Oran), 6 fr.; Pas-de-Calais (Fédération), 17 fr.; Clermont-Ferrand (P.-de-F.), 6 fr.; Artix (B.-Pyr.), 6 fr. 30; Argeles-sur-Mer (P.-O.), 1 fr. 25; Vibraye (Sarthe), 15 fr.; 15 fr.; 15 fr. 65; Paris-3^e, 15 fr. 65; 38 fr. 15; Paris-14^e, 3 fr. 75; 34 fr. 50; Paris-17^e, 36 fr. 75; 36 fr. 70; Charenton (Seine), 25 fr. 30; Rosny (Seine), 16 fr. 25; Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise), 17 fr. 05; Le Raincy (S.-et-O.), 1 fr. 25; Annot (S.-et-M.), 1 fr. 25; Avallon (Yonne), 7 fr. 25; Marrakech (Maroc), 1 fr. 25.

Abonnements aux Cahiers

Alger. — Alger : Lauloin, Beaumendil, 36 fr. ;
 Allier. — Montluçon : Calmin, 18 fr. ;
 Aube. — Nogent-sur-Aube : Régnier, 18 fr.
 Bouches-du-Rhône. — Marseille : Monti, 18 fr. ;
 Dordogne. — Périgueux : Romainy, 18 fr. ;
 Eure. — Breteuil : Danet, 18 fr. ;
 Eure-et-Loir. — Jony : Vinour, 18 fr. ;
 Haute-Garonne. — Toulouse, Lahana, 18 fr. ;
 Hérault. — Bédarieux : Jalon, 18 fr. ;
 Isère. — Grenoble : Odier, 18 fr.
 Manche. — Granville : Laporte, 18 fr. ;
 Marne. — Châlons-sur-Marne : Hémar, 18 fr. ;
 Meurthe-et-Moselle. — Mars-la-Tour : Gogué (trésorier), 18 fr. ;
 Nord. — Lille : Mlle Page, 20 fr. ;
 Pas-de-Calais. — Boulogne-sur-Mer : Bonin, 18 fr.
 Hautes-Pyrénées. — Argeles-Gazost : Boyrie (p.), Thomas (s.), 36 fr. ; Arreau : Artigues (s.), 18 fr. ; Castelnau-Magnoac : Bastinens (p.), Delpech (s.), 40 fr. ; Galan : Sabathier (p.), Abadie (L.), 36 fr. ; Lannemezan : Dat, 18 fr. ; Arbez (L.), Baratin (p.), 38 fr. ; Mauleon-Barrouse : Uchay (s.), 20 fr.
 Pyrénées-Orientales. — Le Boulon : Marliany (secrétaire), 18 fr. ; Cerbere : Cruzel (p.), 20 fr. ; Fourques : Dixonne (p.), Ribès (s.), 40 fr. ; Port-Vendres : Delort (s.), Maillot (L.), 36 fr. ; Prades : Fourcade (s.), Bailly (L.), 36 fr. ; Vingà : Tourou (s.), Margal (L.), 36 fr.
 Bas-Rhin. — Haguenau : Sichel (L.), 18 fr. ; Saverne : Mehl (s.), 18 fr.
 Haut-Rhin. — Altkirch : Morand Reiff (s.), 18 fr. ; Colmar : Pourchot (s.), Richard (p.), 38 fr. ; Mulhouse : Risch (p.), Schwob (s.), Wolber (L.), 36 fr.
 Rhône. — Blacé : Philibert (p.), Jaquet (s.), 36 fr. ; Le Bois-d'Oingt : Renard (L.), 18 fr. ; Corcelles : Vernay (s.), 18 fr. ; Couvrs : Giraud (p.) 18 fr. ; Couzon au Mont-d'Or : Clavel (p.), 18 fr. ; Fleurie : Fagès (s.), 18 fr. ; Grandris :

Blein (s.), Giroud (L.), 36 fr. ; Neuville-sur-Saône : Marchand (p.), 18 fr. ; St-Cyr-au-Mont-d'Or : Philippe (p.), 18 francs ; St-Fons : Delor (p.), Brunerie (s.), 36 fr. ; St-Laurent-de-Chamoussel : Depetris (p.), 18 fr. ; Saucieu-en-Jarrest : Brochart (s.), 18 fr. ; Tarate : Braquemond (p.), Pfefferkorn (L.), 36 fr. ; Thizy : Claverie (p.), Bosland (s.), Chavanon (L.), 34 fr.

Haute-Saône. — Aillevillers : Bernardin (s.), Paris (L.), 36 francs; Champagney : Labhaye (s.), Wisler (L.), 36 fr. ; Baignepierre-sur-Salon : Cornevin (s.), 18 fr. ; Fauconney : Bringuo (L.), 18 fr. ; Fresnes-St-Mames : Genie (p.), Joanny (s.), 36 fr. ; Gray : Roy (s.), Carré (L.), 36 fr. ; Héricourt : Rouget (L.), 18 fr. ; Luxeuil : Horiot (s.), 18 fr. ; Marnay : Requet (L.), Lachaux (s.-t.), 36 fr. ; Monthozon : Pinondel (L.), 18 fr. ; Pesmes : Girardet (s.-t.), 18 fr. ; Port-sur-Saône : Douzel (p.), 18 fr. ; St-Loup-sur-Semouse : Mouillet (L.), 18 fr. ; Vitrey : Lepagnol (L.), 18 fr.

Saône-et-Loire. — Blanzay-les-Mines : Desroches (p.), 18 francs; Chagny : Breffin (p.), Chaumont (s.), 36 fr. ; Chalon-sur-Saône : Guyenet (L.), 18 fr. ; Charolles : Faulupit (L.), 18 fr. ; Chuny : Temelin (L.), 18 fr. ; Crèches-sur-Saône : Grandjean (p.), 18 fr. ; Cussy-en-Morvan : Lamu (s.), 18 fr. ; Digoïn : Varion (p.), Gilet (s.), Lazare (L.), 56 fr. ; Dompiere-les-Ormes : Dumonet (s.), Estellou (L.), 36 fr. ; La Guiche : Devillard (trésorier), 18 fr. ; Macon : Coulon (trésorier), 18 francs. Montchaïn-les-Mines : Laurent (L.), 18 francs ; Ouroux-sur-Saône : Ziano (s.), 18 fr. ; Paray-le-Monial : Feigle (s.), Courtois (L.), 36 fr. ; Perrenil : Michelet (p.), 18 fr. ; La Roche-Vineuse : Godard (s.), 18 fr. ; St-Léger-sur-Dheune : Gallet (p.), Marchand (s.), 36 fr. ; St-Maurice et Châteauneuf : Reboux (s.), 20 francs.

Sarthe. — Beaumont-sur-Sarthe : Leconte (L.), 18 fr. ; Bonnetable : Granger (sec.), 18 fr. ; Bouloire : Guiochou (s.), Lecomte (p.), 38 fr. ; La Chartre-sur-le-Loir : Plais (L.), 18 fr. ; Château-du-Loir : Béziau (s.), Blot Mme (L.), 36 francs; Coulie : Texier (s.), Ragot (L.), 36 fr. ; Ecommoy : Legay (p.), Seguin (s.), Devaux (L.), 54 fr. ; La Ferté-Bernard : Pottier (s.), Josse (L.), 36 fr. ; Fresnay-sur-Sarthe : Aupee (L.), 18 fr. ; Le Grand-Lucé : Colas (p.), 18 francs; Mamers : Teze (p.), 18 fr. ; Poutvallain : Cornu (s.), Jaffard (L.), 36 fr. ; Saint-Calais : Renard (L.), 18 fr. ; Vibray : Gautier (s.), 18 fr.

Savoie. — Albertville : Périllat (p.), 18 fr. ; Beauvoisin : Pollet (s.), 18 fr. ; Chambéry : Mathiez (s.), 18 fr. ; Chamois : Cartier (p.), Lucet (L.), 36 fr. ; Lanslebourg : Derrier (p.), Rous (s.), 36 fr. ; Modane : Ponsard (s.), Joz (L.), 36 fr. ; Montmélan : Grohét (s.), 18 fr. ; Moutiers : Collin (s.), Front (L.), 36 fr. ; St-Genis-sur-Guiers : Molroud (p.), 18 fr. ; St-Jean-de-Maurienne : Rigaud (s.), 18 fr. ; St-Pierre-d'Albigny : Perronnou (s.), de Laconque (L.), 36 francs; Ugine : Zurberti (s.), 18 fr.

Haute-Savoie. — Annemasse : Demanbride (p.), Pommer (secrétaire), Dalvet (trésorier), 54 francs; Evian-les-Bains : Danuchel-Sellier (président), Bigneurre (trésorier), 36 fr. ; La Roche-sur-Foron : Babaz (L.), 18 fr. ; Saint-Cergues-Machilly : Gavard (L.), 18 fr. ; St-Jeoir : Chevallet (L.), 18 fr. ; St-Julien-en-Genevois-Chireut (s.-t.), 18 fr. ; Sallanches : Manzetti (L.), 18 fr. ; Sciez : Duchêne (p.), Deloys (L.), 36 fr. ; Taninges : Quiblier (s.-t.), 18 fr.

Hte-Savoie. — Chamonix-Mont Blanc : Bossonner, 18 fr. ;
 Seine. — Bois-Colombes : Teulière, 18 fr. ; Champigny : Guillot, Bairois, 36 fr. ; Courbevoie : Leroux, 18 fr. ; Noisy-le-Sec : Brulé, 18 fr. ;

Seine. — Paris-1^{er} : Jacob (L.), 18 fr. ; Paris-3^e : Rochette (L.), 18 fr. ; Paris-4^e : Hauty (L.), 36 fr. ; Paris-5^e : Ancely (secrétaire), Brun (trésorier), 36 francs ; Paris-10^e : Dupuy (trésorier), 18 fr. ; Paris-17^e : Muyard (s.), 18 fr. ; Paris-19^e (Amérique) : Peint (s.), 18 fr. ; Paris-20^e : Bonnet (L.), 18 fr. ; Antony : Guyard (L.), 18 fr. ; Arcueil-Cachan : Tempplier (p.), 18 fr. ; Aubervilliers : Lebiel (s.), Allo (L.), 36 fr. ; Bagneux : Jeannot (s.), 18 fr. ; Bois-Colombes : Beaulieu (p.), Maillot (L.), 36 fr. ; Bourg-la-Reine : Ducros (s.), 18 fr. ; Choisy : Robineau (s.), 18 francs; Clamart : Guillaume (s.), 18 fr. ; Courbevoie : Krou (s.), Sitreux (L.), 36 fr. ; La Courneuve : Panc (L.), 18 francs; Drancy : Fortuit (s.), 18 fr. ; Fontenay-sous-Bois : Delalande (s.), 18 fr. ; La Garenne-Colombes : Devaux (s.), Heintz (L.), 36 fr. ; Ivry-sur-Seine : St-Lannès (L.), 18 fr. ; Joinville-le-Pont : Roubault (s.), 18 fr. ; Levallois-Perret : Bourlet Mlle (L.), 18 fr. ; Montreuil-sous-Bois : Bernheim (s.), 18 fr. ; Nanterre : Portier (s.), 20 fr. ; Neuilly-sur-Seine : Nicolle (L.), Hopstein (s.), 38 fr. ; Noisy-le-Sec : Boux (s.), 18 fr. ; Pantin : Kedinger (s.), 18 fr. ; Pavillons-sous-Bois : Loiseau (L.), 18 fr. ; Le Perreux : Brasseur (s.), 18 fr. ; Le Plessis-Robinson : Louas (s.), 18 fr. ; Eruaux : Alexandre, Grandjean, Prou, Delion, 72 fr. ; Romainville : Rousseau (L.), 18 fr. ; Rosny : Le François (s.), Huet (L.), 36 fr. ; St-Denis : Mamert (s.), 18 fr. ; Suresnes :

Bardy (t.), 18 fr.; Thiais : Taillebert (t.), 18 fr.; Vincennes : Mazal (s.), 18 fr.; Vitry-sur-Seine : Mesehauf (p.), Albricr (s.), 36 fr.

Seine-et-Oise. — Ablon : Blois (s.), 18 fr.; Argenteuil : Baquet (p.), 18 fr.; Aulnay-sous-Bois : Perrot (p.), Jean-Jean (s.), 36 fr.; Beauchamp : Lambertie (t.), 18 fr.; Brunoy : Cudenet (p.), 18 fr.; Clatou-Le-Vésinet : Pamielstein (t.), 18 fr.; Chennevières : Vincent (s.), 18 fr.; Corbeil : Pouchaudon (p.), 18 fr.; Ecouen : Garot (t.), 18 fr.; Goussainville : Macragne (s.), 18 fr.; Groslay : Talbot (p.), 18 fr.; Herblay : Anglars (s.), 18 fr.; Houilles : Capette (t.), 18 fr.; Juvisy : Goudin (s.), 18 fr.; Limours : Bridoux (s.), 18 fr.; Tramoulet (t.), 36 fr.; Luzarches : Marie (s.), Gamard (t.), 36 francs; Maisons-Laffitte : Piédeloup (t.), 18 fr.; Montgeron : Nogueres (p.), 18 fr.; Montmorency : Dennery (p.), Boillou (s.), 36 fr.; Neauphle-le-Château : Charroin (p.), 18 fr.; P.-aisy-le-Grand : Bodielle (t.), 18 fr.; Orsay : Guichard (t.), 18 fr.; Le Pecq : Lambert (p.), 18 fr.; Poissy : Michelou (s.), 18 fr.; Rueil : Hué (s.), 18 fr.; St-Cyr-l'École : Duval (s.), Adpurth (t.), 36 fr.; Ste-Geneviève-des-Bois : Daveau (p.), Bureau (s.), 36 fr.; St-Germain-en-Laye : Charpenhier (p.), Vipiën (s.), 36 fr.; St-Gratien : Prugnier (p.), Amory (s.), 36 fr.; St-Leu-la-Forêt : Chaumet (président), 18 francs; Sannois : Mary (président), Henrix (t.), Cochu (s.), 54 fr.; Sartrouville : Hissette (t.), 18 fr.; Savigny-sur-Orge : Chalin (p.), 18 fr.; Sevran : Simonnet (s.), 18 fr.; La Thillay : Lecomte (s.), 18 fr.; Triel-sur-Seine : Prayssac (s.), 18 fr.; Villeneuve-Saint-Georges : Lassère (t.), 18 fr.

Seine-et-Oise. — Saint-Cloud : Dahl, 18 fr.; Villeneuve-St-Georges : Roffé, 18 fr.;

Seine-et-Marne. — Gretz-Tournan : Schlachter, 18 fr.

Seine-et-Marne. — Champagne-sur-Seine : Klepping (s.), Courtois (t.), 36 fr.; Chelles : Chardou (t.), 18 fr.; Coulommiers : Rémy (s.), Lecamus (t.), 36 fr.; La Ferté-Gaucher : Delmart (p.), Campin (t.), 36 fr.; La Ferté-sous-Jouarre : Nicolas (secrétaire), 18 francs; Gretz : Baequet (t.), 18 fr.; Meaux : Paracou (s.), Santerre (t.), 36 francs; Melun : Muixa (s.-t.), 18 fr.; Nangis : Connet (p.), 18 fr.; St-Fargeau : Billau (s.), Baldy (t.), 36 fr.; Vaires-Torcy : Stodfield (s.), 18 fr.; Veneux-les-Sablons : Denoyer (t.), 18 fr.

Seine-Inférieure. — Blangu-sur-Bresle : Seret (p.), 18 fr.; Darnetal : Leroir (t.), 18 fr.; Dieppe : Mauduit (s.), Roulaud (t.), 36 fr.; Elbeuf : Jun (s.), Forster (t.), 36 fr.; Gournay : Vihaut (p.), Clouin (s.), 36 fr.; Le Havre : Osmont (s.), 18 fr.; Lillebonne : Nicolas (s.), 18 fr.; Montivilliers : Heurteaux (p.), 18 fr.; Neufchâtel-en-Bray : Verité (s.), 18 fr.; Neufmarché : Lamas (p.), 18 fr.; Sarqueux : Camous (s.), Leblond (t.), 36 fr.; Sotteville-les-Rouen : Gilles (t.), 18 fr.

Deux-Sèvres. — Arçais : Michaud (p.), 18 fr.; Beauvois-sur-Niort : René Bernard (t.), 18 fr.; Bouillé-Loretz : Girault (p.), Gachinard (t.), 38 fr.; Brioux-sur-Boutonne : Fenioux (p.), Texier (s.), Archain (t.), 54 fr.; La Chapelle-St-Laurent : Renaud (p.), 18 fr.; Chauray : Picard, 20 50; St-Boutonne : Renaud (s.), Blanchard (t.), 36 fr.; Coulonges : Godillon (t.), Roux (s.), 38 fr.; La Crèche : Vieu (s.), Morissou (t.), 36 fr.; Lezay : Pocheau (s.), Renaud (t.), 36 fr.; Mauzé : Vigier (s.), Pizou (t.), 36 fr.; Mazères-en-Gâtinais : Gaillard (p.), Masse (s.), Léré (t.), 56 francs; Mémigoutte : Allard (p.), Simon (t.), 36 fr.

Vendée. — Sainte-Hermine : Auché, 18 fr.

Yonne. — Treigny : Dubau (p.), 20 fr.

ANNUAIRE OFFICIEL

Rectifications. — Nous prions nos lecteurs de vouloir bien faire, page 470, première colonne (Ile-et-Vilaine), les rectifications suivantes :

Redon : (P.) Louis Duhamel, professeur, 10, rue de la Gicquelaye.

Remes : (P.) Tannour, 30, rue Claude-Bernard.

Retiers : (P.) Perrin, maire de Coësmes.

*Ligueurs, avez-vous « votre » insigne ?
Si vous ne l'avez pas encore, demandez-le sans plus tarder à votre Section.*

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

H. JELINEK : *Histoire de la littérature tchèque de 1350 à 1900* (Ed. du Sagittaire, 1933). — Le sentiment national tchèque s'est maintenu vivace et vigoureux sous la domination autrichienne, grâce aux poètes et aux romanciers qui, écrivant dans leur langue des œuvres originales et fortes, n'ont cessé d'exalter les valeurs morales auxquelles tient le peuple tchèque. Le livre de M. Jelinek ne donne pas seulement au lecteur une documentation littéraire, il lui fournit encore un enseignement social et historique des plus significatifs. — R. P.

J.-H. RICHARDSON : *Les relations industrielles en Grande-Bretagne* (Bureau Internat. du Travail, 1933). — Cet ouvrage est le premier d'une série que le B. I. T. se propose de consacrer aux « relations industrielles » dans les divers pays. Il étudie l'organisation syndicale des patrons et des ouvriers ainsi que les rapports entre ces groupements, le réseau des conseils d'entreprises et des conseils nationaux d'industrie, les institutions de conciliation et d'arbitrage dans les conflits du travail, les institutions sociales dans les usines. Excellent exposé de la vie sociale dans l'industrie anglaise. — R. P.

RENÉ MARTEL : *Le mouvement anti-religieux en U.R.S.S.* (Rivière, 1933, 12 fr.). — La Russie soviétique a entrepris, depuis quelques années, un mouvement de lutte contre les idées et les pratiques religieuses, qui ressemble fort aux tentatives de « déchristianisations » de la Révolution française. M. Martel nous décrit d'une manière très détaillée les méthodes et les étapes de cet effort. C'est par la diffusion de l'instruction, par la persuasion, par la création de nouvelles habitudes sociales que les autorités soviétiques opèrent. La religion orthodoxe est celle qui paraît céder le plus facilement devant cette propagande ; les sectes musulmanes résistent davantage, mais M. Martel prévoit que si la propagande soviétique peut se poursuivre encore pendant quelques années, le peuple russe s'affranchira de tout dogme religieux. Dieu le veuille ! — R. P.

MARIE-FRANÇOIS : *Socialiste parce que chrétien* (Paris, Ed. de l'Eglantine, 1933, 10 fr.). — Faut-il penser, avec l'auteur, que le catholicisme et le socialisme ont mêmes fondements et mêmes fins morales et que le premier mène à l'autre, ou bien faut-il croire avec Pie XI, dans l'encyclique : *Quadragesimo anno* que socialisme et christianisme sont des termes contradictoires et « qu'un bon catholique ne peut pas être un vrai socialiste » ? Pour moi, je me range, sans hésiter à l'avis du Saint-Père. Le catholicisme implique la croyance au surnaturel et au divin, nie les droits de l'individu, soutient la nécessité d'une hiérarchie autoritaire et prône la morale de la charité. Le socialisme se tient sur terre et reste un pur « humanisme », il a pour fin le développement de l'individu, implique l'égalitarisme et revendique la justice comme seul principe moral. Tout cela me paraît difficilement conciliable. Mais M. Marie-François en réussit la synthèse — subjective ! — avec beaucoup de ferveur, et son livre est intéressant. — R. P.

Adrien AUBRY : *La question des stupéfiants et le droit positif* (Besançon, Milod, 1932). — Étudé, quelque peu profane, de la réglementation des stupéfiants : l'auteur semble considérer qu'elle est moins urgente qu'on ne le croit et les dangers sociaux auxquels elle veut obvier moins graves qu'on ne le dit. — R. P.

Le gérant : Henri BEAUVOIS.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

PARIS - SAINT-LAZARE A LONDRES

Le jour : le service rapide le plus agréable et le plus économique est celui de Dieppe-Newhaven (restaurant, à bord).

La nuit : 1^{er} service le plus confortable Le Havre-Southampton (trois fois par semaine dans chaque sens) ; 2^o service journalier rapide et économique Dieppe-Newhaven.

Toutes classes (chemin de fer et paquebot) par Dieppe-Newhaven : 1^{re} et 2^e classes (paquebot) par Le Havre-Southampton ; compartiments-couchettes toutes classes de Paris-Dieppe et vice versa.

Se renseigner : à la Gare de Paris-Saint-Lazare (Bureau des Renseignements) ; au Bureau du Southern Railway, 13, rue Auber, à Paris.

CARILLON
in ordo tria
Wesminster
oppositi domi
depuis 1874
350^{fr}

CHRONOMETRE RECLAME
generaux
110^{fr}

**BIJOUTERIE
HORLOGERIE
JOAILLERIE
ORFÈVRE**

T. Heo
Maison de confiance fondée en 1874
150, B^e Magenta - PARIS
TRUDAINE 05-02

GRAND CHOIX DE
BIJOUX et DIAMANTS
D'OCCASION

Achat et échange
de tous bijoux

MÉNAGÈRE
métal blanc
Argent 800^{fr}
250^{fr}
max. sur

GRAND CHOIX
D'ALLIANCES
et de bagues
de fiançailles

DIAMANTS
PRIX INCOMPARABLES
A QUALITÉ EGALE

CATALOGUE GRATUIT

ETANT LIQUEUR MOI-MÊME
je ferai sur tous prix une remise de 40 % à tous les Liqueurs.

INFORMATIONS FINANCIERES

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER METROPOLITAIN DE PARIS

Société Anonyme au capital de 104.719.250 francs
entièrement versés
Siège social : 75, boulevard Haussmann, Paris
Registre du Commerce : Seine 103675

Placement d'un nombre maximum de 250.000 obligations
5 % de 1.000 fr. nominal.

Créées suivant autorisation de l'Assemblée générale du
19 novembre 1932 et décision du Conseil d'administration
en date du 17 février 1933 et en vertu tant des délibéra-
tions du Conseil général du département de la Seine, en
date des 12 juillet et 31 décembre 1932 que de l'autorisation
de M. le ministre des Travaux Publics du 20 mai 1933.

Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 50 fr.
payable par moitié les premier février et premier août de
chaque année.

Le premier coupon sera payable le 1^{er} février 1934.

Le montant des coupons et le remboursement des titres
seront payés nets de tous impôts français présents et fu-
turs, à l'exception de la taxe de transmission et des droits
de transfert et de conversion du nominatif au porteur qui
resteront à la charge des obligataires.

Prix de placement : 850 fr. par obligation.

Payables à la souscription.

Jouissance : 1^{er} août 1933.

Sur demande faite au moment du placement, il sera
délivré, sans frais, des certificats nominatifs.

Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur
arrivée jusqu'à concurrence du nombre de titres disponi-
bles chez chacun des établissements chargés du place-
ment.

**EMPRUNT INTERNATIONAL GARANTI 1933-1953
DU GOUVERNEMENT AUTRICHIEN**

La tranche française de cet emprunt, d'un montant nomi-
nal maximum de 408.125.000 francs, représentée par des
obligations 5 1/2 %, est mise en placement à 93 %, jous-
sance du 1^{er} août 1933, soit à 330 francs par obligation de
1.000 francs nominal et à 4.650 francs par obligation de
5.000 francs français nominal.

Cet emprunt, créé en conformité du Protocole signé à
Genève le 15 juillet 1932 et approuvé par le Conseil de la
Société des Nations, comporte des tranches émises en diffé-
rents pays ; sous réserve des affectations de rang antérieur
ou égal, les sommes nécessaires pour le paiement des inté-
rêts et le remboursement des titres amortis sont imputées
en premier rang sur les recettes brutes des douanes autri-
chiennes et du monopole d'Etat des tabacs ; ces recettes
sont versées au crédit d'un compte spécial placé sous le
seul contrôle des trustees de l'emprunt désignés par le
Conseil de la Société des Nations. En vertu de la loi fran-
çaise du 30 décembre 1932, le service des intérêts et le re-
mboursement du capital de la tranche française sont garantis
par le Gouvernement français. L'amortissement des obli-
gations s'effectuera du 1^{er} août 1933 au 1^{er} juillet 1953 au
plus tard, soit par rachats au pair ou au-dessous du pair,
plus intérêts courus, soit par remboursement au pair au
moyen de tirages au sort annuels, avec faculté pour le gou-
vernement autrichien de remboursement anticipé à partir
du 1^{er} juillet 1933 inclus. Le paiement des intérêts et le
remboursement du capital nominal des obligations de la
tranche française seront effectués nets de tous impôts fran-
çais et autrichiens présents et futurs.

Les demandes sont servies dès à présent à la Banque de
Paris et des Pays-Bas, au Crédit Lyonnais, à la Société
Générale pour favoriser le développement du commerce et
de l'industrie, au Comptoir National d'Escompte de Paris,
à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, à
la Banque des Pays de l'Europe Centrale et chez MM. Lazard
frères et Cie. Les formalités prescrites par la loi du 31 mai
1916 ont été observées. Déclaration faite au Timbre le 20
juillet 1933 sous le n° 691 bis.

LA SURDITÉ
traitee avec succès par le port du
"VIBRACOUSTIC"

Appareil curatif invisible, sans fil ni
électricité, supprime les bourdonnements
et maux de tête. Satisfaction obtenue
dans les cas les plus rebelles. Quels que
soient l'âge et le cas, **VIBRACOUSTIC**
est à l'oreille ce que les lunettes sont aux
yeux.

Renseignements gratuits de 9 h. à 18 h.
Facilité de paiement sur demande
INSTITUT AURICULAIRE DE FRANCE
65, Bd. Malesherbes, 65 - Paris (8^e)

La Banque des Coopératives de France
Société anonyme à capital variable

Siège Social : 31, rue de Provence, Paris (9^e)
est
L'ORGANISATION NATIONALE DE L'ÉPARGNE COOPÉRATIVE

102.000 Comptes - 338 millions de dépôts

14 AGENCES : à Paris, 31, rue de Provence ;
à 29, boulevard Bourdon ; à 29, boulevard du Temple ;
à Bordeaux, Cambrai, Château-Thierry,
Douai, Limoges, Lyon, Nancy, Rouen,
plus de 2.300 caisses correspondantes.

TAUX DES INTERÊTS :
A vue (disponible immédiatement) 3,25 % - A un an, 4,75 %
A 2 ans, 5 % - A 5 ans, 5,25 % - Comptes avec carnet de
chèques 2,75 %

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Pour tous renseignements écrire au Siège Social ou à l'une
des Agences.

LAPEAU
pour
SOCIÉTÉS
MAIRES
ENSEIGNES

ADRIEN
TAIN (DIXE)
CATALOGUE FRANCO

ARTICLES
pour
BOUTILLONS

INSIGNES
FLEURETTES
ET TOUTES ARTICLES
POUR FÊTES

ILLUMINATIONS
FEUX ARTIFICIELS



Imprimerie Centrale de la Bourse
117, rue Réaumur, Paris

11 PIÈCES

CHÊNE MASSIF, LES 11 PIÈCES

1955

Frs



SÉRIE 40

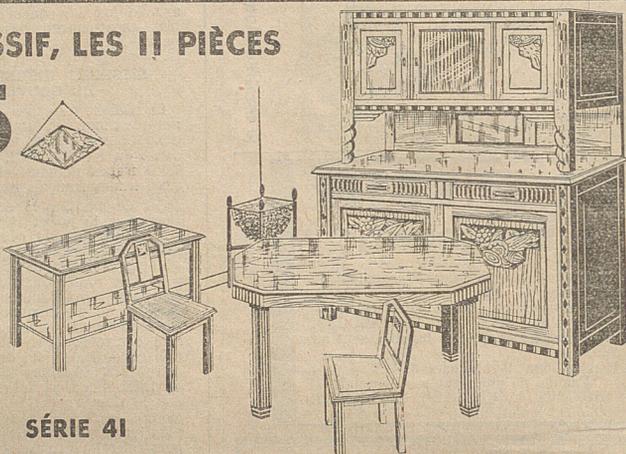
- 1 Grande armoire, 3 portes ouvrantes.
- 1 Lit de milieu 140.
- 1 Table de chevet dessus marbre.
- 1 Sommier supérieur.
- 1 Coiffeuse assortie.
- 2 Chaises assorties, dessus velours.
- 1 Guéridon moderne.
- 2 Descentes de lit.
- 1 Glace.

11 PIÈCES

CHÊNE MASSIF, LES 11 PIÈCES

1745

Frs



SÉRIE 41

- 1 Buffet 5 portes.
- 1 Table 2 allonges.
- 6 Chaises supérieures renforcées.
- 1 Table dessert.
- 1 Glace fer forgé.
- 1 Travailleuse.

11 PIÈCES

REMISE TRES IMPORTANTE
A MM. LES LIGUEURS

Nos meubles provenant de **NOS USINES** sont vendus avec **GARANTIE** et livrés **FRANCO** de port et d'emballage à **DOMICILE** dans toute la France.

L'AMEUBLEMENT POUR TOUS

107 BOULEVARD DE CHARONNE
PARIS-XI^e - MÉTRO : BAGNOLET
GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

CATALOGUE GRATUIT

BON A DÉCOUPER
à nous adresser pour recevoir, sans engagement, notre **CATALOGUE GRATUIT** et donnant droit à une **REMISE** spéciale et confidentielle réservée exclusivement à **MM. les Ligueurs**